



SOMMAIRE

	Page
Point 97 de l'ordre du jour : Conférence mondiale du désarmement (suite)	1

Président : M. Adam MALIK (Indonésie).

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR

Conférence mondiale du désarmement (suite*)

1. M. EL-ZAYYAT (Égypte) [*interprétation de l'anglais*] :
Montant à cette tribune et voyant vide le fauteuil du Secrétaire général, je tiens à reprendre à mon compte les paroles qu'a prononcées l'ambassadeur George Bush et je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre au Secrétaire général l'expression de nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

2. Il était juste de différer l'examen de la question dont nous sommes aujourd'hui saisis jusqu'au moment de l'arrivée de la délégation chinoise. Sa participation à ce débat est en effet essentielle. Son opinion aura certainement beaucoup de poids. Il convient de féliciter l'Assemblée d'avoir accepté à l'unanimité la proposition de l'ambassadeur García Robles, du Mexique, qui souhaitait reporter la discussion jusqu'à l'arrivée de nos collègues chinois [1978^{ème} séance]. La présence parmi nous aujourd'hui de la délégation de Chine ne représente pas seulement une victoire de la justice; elle est également pour nous une source d'encouragement. Peu importe la durée de la lutte; le droit l'emporte toujours.

3. Ceux qui ont constamment refusé de céder au désespoir et conservé leur foi en l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument universel de la paix, de la justice et du progrès sont heureux de la présence des représentants de la Chine parmi nous. Les représentants de la Chine ne parlent pas seulement au nom d'un grand pays ami; ils représentent également un peuple qui a donné au monde l'une de ses plus anciennes et de ses plus grandes civilisations, et qui continue aujourd'hui à apporter sa contribution au patrimoine commun de l'humanité. Le peuple d'Égypte éprouve une certaine affinité pour le peuple chinois. Les relations entre nos deux pays sont séculaires. Mais l'Égypte se souvient aujourd'hui tout particulièrement de sa rencontre avec la Chine à Bandoung en 1955¹. L'Égypte s'en souvient et se souvient de tout ce que Bandoung représente dans l'histoire moderne de l'Afrique et de l'Asie, et dans l'évolution de la solidarité afro-asiatique ainsi que dans le domaine de la coexistence pacifique.

* Reprise des débats de la 1978^{ème} séance.

¹ Conférence des pays d'Afrique et d'Asie, réunie à Bandoung du 18 au 24 avril 1955.

4. Nous nous souvenons de plus qu'à Bandoung l'abolition des armes de destruction massive a été réclamée à grands cris. Selon le communiqué final, la Conférence

“a considéré que le désarmement et l'interdiction de la fabrication, des essais et de l'utilisation des armes nucléaires et thermonucléaires sont indispensables si l'on veut sauver l'humanité et la civilisation de la terreur et de la perspective d'un anéantissement total. Elle a considéré que les nations d'Asie et d'Afrique réunies avaient envers l'humanité et la civilisation le devoir de proclamer qu'elles appuient le désarmement et l'interdiction de ces armes, ainsi que d'adresser un appel aux nations principalement intéressées et à l'opinion mondiale en vue d'obtenir le désarmement et l'interdiction de ces armes.”

5. Après Bandoung, en 1955, on se souvient que l'Égypte a établi des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine. Ce n'est peut-être pas très connu, mais l'Égypte a été ensuite soumise à des pressions et à des harcèlements sans qu'elle ne change pour autant d'attitude. Nous sommes donc particulièrement heureux de voir la Chine siéger parmi nous ainsi que d'avoir relevé, hier, dans la première déclaration du chef de la délégation chinoise [1983^{ème} séance], des paroles chaleureuses de soutien à notre cause. L'Égypte et tous les pays arabes ont été très sensibles au fait que la Chine ait déclaré solennellement qu'elle appuyait résolument les peuples arabes et leur juste cause et qu'elle était convaincue du succès final de la lutte qu'ils mènent pour recouvrer leurs territoires perdus et pour rendre au peuple palestinien ses droits nationaux.

6. J'en viens maintenant à la question dont nous sommes saisis. La délégation égyptienne se félicite de l'initiative prise par l'Union soviétique tendant à la convocation d'une conférence mondiale du désarmement [A/8491]. Trois événements importants ont rendu cette initiative très opportune dans le cadre de la présente session. Le premier, c'est le bond en avant fait par l'Assemblée générale vers l'universalité en rétablissant la République populaire de Chine dans ses droits légitimes. Le deuxième concerne les récentes initiatives qui, nous l'espérons, mèneront à des arrangements réciproques entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, rendant ainsi beaucoup plus prometteuses les perspectives de sécurité européenne qui s'ouvrent aujourd'hui. Le troisième événement est le progrès — limité, reconnaissons-le — accompli vers la conclusion d'un accord tendant à réduire la fabrication de certaines armes existantes ou la mise au point d'armes nouvelles. La nécessité de s'appuyer sur ces trois faits positifs pour accélérer le désarmement, notamment le désarmement nucléaire, constitue, selon nous, une responsabilité historique que doivent assumer tous les membres de cette assemblée.

7. Les pays non alignés ont constamment préconisé la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement. En fait, la résolution 2030 (XX), adoptée par l'Assemblée générale en 1965, réclamant d'urgence la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement, faisait écho à une décision adoptée à la deuxième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, au Caire, en 1964. A leur troisième conférence tenue à Lusaka, en 1970, les pays non alignés ont exprimé à nouveau le même point de vue.

8. Les pays non alignés ont toujours été conscients du lien fondamental existant entre le désarmement et une paix réelle fondée sur la justice pour tous, une paix permettant de consacrer les énergies humaines et les ressources matérielles aujourd'hui gaspillées en armements à l'édification de sociétés heureuses.

9. L'ambassadeur Malik, dans la remarquable déclaration qu'il a faite le 3 novembre 1971 [1978^{ème} séance], a appelé notre attention sur les chiffres effrayants réunis par le Secrétaire général à propos des ressources financières et humaines consacrées aujourd'hui à des fins militaires. Ce ne sont pas seulement les pays industriels qui se livrent à ce gaspillage; les pays en voie de développement ne sont pas à l'abri de ce fléau. Dans plus d'une région, des régimes d'agression sont financés et armés par des puissances étrangères afin de réaliser certaines ambitions d'expansion territoriale et d'exploitation économique. Les nations victimes n'ont d'autre choix que de chercher à renforcer leur capacité de résistance à une agression éventuelle et de réparer les injustices qu'elles ont subies. Dans bon nombre de cas, malheureusement, cela signifie le ralentissement, sinon l'abandon total, de leurs efforts en faveur du développement.

10. Les peuples du monde et tout particulièrement les peuples des pays en voie de développement ont le droit de consacrer toutes leurs ressources humaines et matérielles au développement, au progrès, et les liens qui existent entre la course actuelle aux armements et la politique de violence, d'une part, et les problèmes que pose le développement, d'autre part, sont évidents pour nous tous. Ce n'est pas par coïncidence que notre assemblée a décidé, en 1969, de désigner les années 70, déjà désignées deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, Décennie du désarmement [résolution 2602 E (XXIV)]. Les pays en voie de développement demandent aux pays les plus développés de se mettre d'accord sur un processus de désarmement, non seulement parce qu'ils seraient les éventuelles victimes de toute grande guerre, mais aussi parce que certains d'entre eux sont déjà victimes aujourd'hui. Nous avons évoqué la Conférence de Bandoung. Permettez-moi de rappeler maintenant ce que disait le président Nasser à cette conférence. Je ne citerai que les quelques lignes suivantes :

“... Il y a un lien très étroit entre l'élévation du niveau de vie des peuples et la réduction du fardeau des armements... La science et la technique modernes, utilisées à des fins pacifiques, offrent la possibilité d'assurer le mieux-être de l'humanité... Utilisée à des fins pacifiques, l'énergie atomique ouvre des perspectives dont on ne pouvait rêver jusqu'ici, notamment pour l'immense majorité de l'humanité qui vit encore dans la misère et la pauvreté.”

11. En dépit des longs débats qui se sont déroulés aux Nations Unies pendant près de 25 ans à propos de diverses questions posées par le désarmement, les résultats réels sont encore très limités. Le processus s'est révélé extrêmement lent. Cela n'enlève rien de leur importance aux résultats obtenus jusqu'ici par la Conférence du Comité du désarmement, notamment en ce qui concerne la conclusion, en 1963, du traité d'interdiction partielle des essais² et, en 1968, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe]. Cela n'enlève rien non plus de leur valeur aux efforts actuellement déployés en vue d'interdire et de détruire les armes chimiques et bactériologiques. Les importants pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT), qui ont été repris à Vienne hier, devraient nous permettre de voir très bientôt limiter certaines armes stratégiques en vertu d'un traité ayant force obligatoire. Cependant, nous sommes encore très loin du désarmement complet. Une interdiction totale des essais n'est pas encore en vue. La course aux armements continue au même rythme en même temps que se poursuivent les essais d'armes nouvelles. Notre collègue de la Tanzanie a fait observer à la Première Commission l'année dernière [1757^{ème} séance] qu'il s'effectue chaque année plus d'essais nucléaires qu'avant la signature du traité d'interdiction partielle des essais à Moscou, en 1963.

12. Les dernières séries d'essais nucléaires souterrains à grande échelle à Amchitka nous rappellent suffisamment cette situation déplorable. Pour reprendre les termes employés hier par M. Chiao Kuan-hua, “les superpuissances, qui parlent du désarmement tous les jours, s'acharnent en permanence à développer leurs armements” [1983^{ème} séance, par. 210].

13. Il y a un écart effrayant entre l'ampleur des forces qui soutiennent la course aux armements, d'une part, et les efforts qui sont déployés sur le plan international pour arriver au désarmement ou même à un contrôle réel des armements, d'autre part. De puissants groupes d'intérêts exploitent les craintes réelles et imaginaires des militaires pour augmenter sans cesse leurs programmes qui coûtent des milliards de dollars. Seul un effort international effectif mettra fin à ce processus effroyable. Sans cet effort collectif — et même correctif —, on créera petit à petit un climat de désespoir et de complaisance.

14. Une conférence mondiale du désarmement militerait contre tout cela; elle permettrait d'axer l'attention publique sur la nécessité urgente qu'il y a de trouver le moyen de mettre fin à la course aux armements — en particulier aux armements nucléaires —, ce qui constituerait une première mesure vers la réalisation de l'objectif final : le désarmement général et complet.

15. A l'heure actuelle, des négociations sur le désarmement se poursuivent sur trois plans : en premier lieu, les conversations bilatérales entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur la limitation des armements stratégiques (SALT); en deuxième lieu, la Conférence du Comité du désarmement à Genève; et, en troisième lieu, le débat sur le désarmement à la présente Assemblée générale, et à la

² Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, 1963, No 6964).

Première Commission, qui nous permet chaque année de passer en revue les travaux accomplis par la Conférence du Comité du désarmement.

16. La conférence mondiale du désarmement que l'on se propose de réunir n'aurait pas pour but d'arrêter les travaux de ces autres instances. Ma délégation, cependant, a quelques remarques à faire.

17. Tout d'abord, certaines puissances nucléaires ne participent pas, pour le moment, à d'importantes négociations sur le désarmement. Ma délégation pense que nous avons maintenant la possibilité de remédier à cette situation. Comme nous le disait hier le représentant de la France, l'ambassadeur Kosciusko-Morizet :

“La présence de la République populaire de Chine ne comble pas seulement un très grand vide. Elle ouvre la voie à un nouvel élan de notre organisation. Elle doit être bénéfique pour les Nations Unies comme pour la Chine elle-même. Nos débats sur des problèmes aussi vitaux pour l'avenir de l'humanité que la paix, le désarmement, l'atome, le développement vont prendre la dimension universelle qui convient à leur solution.” [1982ème séance, par. 54.]

18. En second lieu, certaines autres puissances se trouvent exclues actuellement de toutes les délibérations portant sur le désarmement. Avec l'entrée de la Chine aux Nations Unies, un grand pas a été fait vers l'universalité des Nations Unies. Cependant, il reste encore bien des décisions importantes à prendre à cet égard.

19. En troisième lieu, même avec les progrès accomplis vers l'universalité des Nations Unies, plusieurs raisons valables militent en faveur de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, parlant devant l'Assemblée générale le 28 septembre dernier, a dit :

“Ce qui a été réalisé dans le domaine de la limitation de la course aux armements ne constitue que des approches du désarmement. Si importantes qu'elles soient, s'y arrêter équivaudrait à éluder la solution du problème fondamental.” [1942ème séance, par. 151.]

Cette déclaration résume bien la situation actuelle. Il faut procéder à un examen approfondi, complet, détaillé et ininterrompu des aspects essentiels du désarmement, dans un cadre aussi universel que possible et à un niveau aussi élevé que possible. Cet examen sérieux et minutieux est nécessaire si nous voulons que puisse être mise en oeuvre notre résolution sur la décennie du désarmement.

20. En quatrième lieu, la réunion d'une conférence mondiale du désarmement créerait donc le sentiment d'urgence nécessaire et imprimerait l'élan voulu aux efforts peu satisfaisants qui sont actuellement déployés dans le domaine du désarmement.

21. En cinquième lieu, les participants, qui y consacraient tout leur temps et tous leurs efforts, devraient être en mesure d'élaborer et d'étudier des propositions précises et concrètes visant à réaliser les objectifs du désarmement.

22. En sixième lieu, la participation active et effective des pays en voie de développement, en tant que parties intéressées à une telle conférence, fournirait l'occasion d'examiner l'interdépendance qu'il y a entre les problèmes aigus du développement et les questions de désarmement.

23. Enfin, la convocation d'une conférence mondiale du désarmement représenterait en soi un événement international de première importance — le premier de son genre depuis que la Société des Nations décida de constituer un comité chargé de préparer une conférence sur la réduction et la limitation des armements. La conférence s'est réunie en février 1932 mais n'a pas fait long feu. Personne ne sait vraiment si ce comité a réellement ajourné ses travaux.

24. Une conférence telle que celle que propose le projet de résolution soumis par l'URSS [A/L.631] devra naturellement être précédée par des travaux préparatoires très poussés. Si l'Assemblée générale retenait l'idée de réunir une telle conférence, elle pourrait s'engager dans l'une ou l'autre des voies suivantes : soit demander à tous les Etats de s'entendre entre eux, au moyen de méthodes de leur choix, sur les modalités de la conférence prévue, soit — et, de l'avis de ma délégation, ce serait la solution préférable — décider d'entreprendre elle-même certains travaux préparatoires. L'Assemblée pourrait alors demander au Secrétaire général de solliciter l'avis de tous les Etats sur les modalités de la conférence, notamment sur sa date et le lieu où elle devrait se tenir, sur son ordre du jour, sur le niveau de représentation, ainsi que sur les liens avec les Nations Unies. Le Secrétaire général pourrait également être prié de consulter les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général serait prié de présenter un rapport à l'Assemblée générale à sa vingt-septième session, en s'inspirant de ces avis et de ces consultations.

25. Nous sommes pleinement conscients des difficultés auxquelles doit faire face le Secrétaire général lorsqu'on le prie de demander l'opinion d'Etats en dehors des Nations Unies. L'Assemblée voudra peut-être désigner ces Etats. On pourrait par exemple demander au Secrétaire général de consulter tous les Etats parties à l'un des trois traités suivants : le Traité de Moscou de 1963 portant interdiction partielle des essais nucléaires, le Traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité de 1971 sur les fonds marins³, et de consulter aussi, bien sûr, tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

26. Le rapport que présentera le Secrétaire général à notre prochaine session serait en quelque sorte une étude de factibilité qui aiderait ainsi l'Assemblée générale, à sa vingt-septième session, à prendre une décision finale quant à la convocation même de la conférence envisagée. La délégation égyptienne pense que ces suggestions sont parfaitement compatibles avec le projet de résolution dont nous sommes saisis. Comme l'a dit hier le chef de la délégation chinoise, “le monde entier aspire au désarmement et en particulier au désarmement nucléaire” [1983ème séance, par. 210], et si l'adoption du projet de résolution peut rapprocher le moment de la réalisation de cette aspiration, l'Assemblée a le devoir envers les peuples

³ Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol [résolution 2660 (XXV), annexe].

du monde de l'adopter soit sous sa forme actuelle, soit sous une forme modifiée en vue de tenir compte des idées exprimées dans cette déclaration et de toutes les autres idées qui pourraient être exposées plus tard au cours de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

27. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais consulter l'Assemblée au sujet de la liste des orateurs inscrits pour discuter de ce point de l'ordre du jour. Afin de savoir comment prévoir l'examen de cette question, nous devrions connaître le nombre de représentants qui ont l'intention de prendre la parole avant le vote sur le projet de résolution dont nous sommes saisis. Je propose donc que la liste des orateurs soit close demain à 17 heures. Puis-je considérer que l'Assemblée accepte cette proposition ?

Il en est ainsi décidé.

28. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Il serait également très utile que les délégations qui ont l'intention de déposer des projets ou des amendements sur cette question veuillent bien le faire le plus tôt possible.

29. **M. KULAGA** (Pologne) [*interprétation de l'anglais*] : Pour la délégation polonaise, la conférence mondiale du désarmement que l'on nous propose de convoquer répond essentiellement à la nécessité d'aborder de manière globale un problème de dimensions globales en le plaçant dans un cadre universel. Il y a là une initiative hardie destinée à mettre en oeuvre l'idée, depuis longtemps discutée mais jamais réalisée, de mobiliser toutes les ressources humaines disponibles — politiques, diplomatiques et autres — pour faire face au défi menaçant de la technique galopante orientée vers les armements. Cette initiative a pour but de bâtir sur les résultats déjà acquis au cours des négociations sur le désarmement, pour les consolider et les élargir, et de profiter de conditions politiques favorables pour donner une impulsion nouvelle aux négociations sur le désarmement. Cette initiative constitue une façon à la fois pratique et politiquement éclairée d'aborder ce que l'humanité attend et exige de nous : la fin de la course aux armements, la réduction des armements et, en définitive, leur élimination.

30. En fait, dès le début des activités de l'Organisation, l'expérience acquise dans le passé et notamment au cours de la seconde guerre mondiale, a fait que la prévention d'une nouvelle course aux armements et, partant, le renforcement des perspectives d'une paix durable dans la sécurité ont été au centre des préoccupations de tous les peuples du monde.

31. Pendant longtemps, trop longtemps, la politique de la guerre froide a empêché tout progrès en matière de désarmement. Ce n'est que dans les années 50 qu'il est apparu, même à ceux qui mettaient le plus d'ardeur à soutenir la politique de la guerre froide, qu'il était vain de chercher à imposer une supériorité militaire aux pays socialistes. Des conceptions nouvelles et plus réalistes ont alors permis de rechercher les moyens de ralentir et, par la suite, de renverser la course aux armements. A cet égard, la résolution sur le désarmement général et complet, adoptée le 20 novembre 1959 par l'Assemblée générale sur l'initiative de l'Union soviétique [*résolution 1378 (XIV)*], s'est révélée être un stimulant puissant.

32. Les 12 dernières années ont été marquées par des résultats prometteurs dans la limitation de la course aux armements. Un certain nombre d'accords importants ont été conclus, surtout de caractère préemptif, excluant différents milieux ou différentes régions de la course aux armements ou en limitant la portée. Le Traité de Moscou de 1963 sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol font partie de ces accords négociés. L'Assemblée générale est maintenant saisie d'un projet de convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [*A/8457, annexe A*]. Outre son importance intrinsèque, ce projet de convention a ceci de remarquable qu'il est le premier instrument juridique qui prévoit des mesures de désarmement effectives en éliminant des arsenaux une catégorie très dangereuse d'armes de destruction massive.

33. De l'avis de la délégation polonaise, il importe que ces résultats, positifs en eux mêmes, soient consolidés tant par des mesures de mise en oeuvre que par des mesures complémentaires. C'est ainsi que le Traité de Moscou sur l'interdiction partielle des essais devrait être mis en oeuvre, par l'adhésion de toutes les puissances nucléaires, et complété par la conclusion d'un accord additionnel interdisant les essais souterrains d'armes nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération ne sera pas pleinement efficace tant qu'un certain nombre d'Etats, dont certains possèdent une capacité nucléaire avancée, refuseront de le signer ou en retarderont la ratification. Le Traité sur les fonds marins devrait être suivi, nous semble-t-il, de mesures tendant à la démilitarisation totale du fond des mers et des océans. La convention sur l'interdiction des armes bactériologiques devrait — et nous sommes convaincus que ce sera le cas — aboutir à la prompte élaboration d'une convention interdisant également les armes chimiques.

34. Il y a encore d'autres domaines dans lesquels il semble possible d'adopter des mesures de désarmement. L'idée de zones dénucléarisées, que la Pologne avait avancée pour la première fois du haut de cette tribune à la douzième session [*697ème séance*], connaît un appui de plus en plus grand et a même trouvé une application pratique dans certaines parties du monde. Diverses mesures de désarmement régional ont été proposées et prennent actuellement forme concrète. A cet égard, l'Europe constitue un exemple, car elle a reconnu la nécessité, la possibilité, l'opportunité et les avantages de telles mesures. Il existe pour l'Europe une occasion historique de cesser d'être un terrain de culture des guerres et un champ de bataille géant pour devenir le modèle de la paix, de la sécurité et de la coopération pour l'humanité tout entière.

35. En outre, nous estimons que tous les Etats, grands et petits, sont appelés à jouer un rôle dans les efforts de désarmement. Mais les puissances à potentiel militaire important, et en particulier les puissances nucléaires, portent à cet égard des responsabilités spéciales. C'est pourquoi nous avons appuyé la proposition de l'Union soviétique d'une conférence des cinq puissances nucléaires dans le but d'examiner les questions du désarmement

nucléaire. Et c'est pourquoi nous attachons une grande importance aux pourparlers sur la limitation des armes stratégiques qui se poursuivent entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Nous estimons que tout progrès réalisé au cours de ces entretiens influera favorablement sur les perspectives de progrès des négociations de désarmement poursuivies ailleurs, comme du reste sur la situation internationale dans son ensemble. Il est de fait que ces entretiens ont déjà eu un effet salubre sur les relations internationales. Par conséquent, nous voudrions exprimer l'espoir que leur reprise à Vienne servira la cause du désarmement nucléaire.

36. De l'avis de la délégation polonaise, les négociations de désarmement sont parvenues à une étape nouvelle, marquée par trois éléments principaux. Le premier est le danger de voir ce que j'ai appelé la technique "galopante" orientée vers les armements dépasser irrémédiablement nos efforts politiques et diplomatiques. Il convient donc de faire appel à notre sagesse collective pour répondre à ce défi de la technique de manière adéquate et selon la volonté collective de l'humanité. Le deuxième élément, très proche du premier, est la conviction croissante qu'il faut renverser la spirale de la course aux armements, qu'il est grand temps d'arrêter cette "folle impulsion" et qu'il est possible de remplacer le précaire équilibre de la peur par un équilibre de sécurité. A cet égard, j'affirme que nous sommes parvenus à une percée psychologique. Le troisième élément est la conscience croissante du coût accablant de cette course qui, en fait, emporte l'humanité vers un suicide possible. Il convient de rappeler toutes les données rassemblées par un groupe d'experts éminents désignés par le Secrétaire général. Quelques chiffres pris au hasard dans leur rapport [A/8469] serviront d'illustration : plus de 200 milliards de dollars sont dépensés tous les ans pour les armements, avec la perspective de les voir monter jusqu'à 300 milliards de dollars par an pendant la prochaine décennie; probablement un quart au moins des hommes de science et des ingénieurs qui s'occupent de recherche et de développement dans le monde entier sont en fait employés à des travaux militaires, tandis que la recherche et le développement militaires absorbent probablement plus d'un tiers des dépenses totales consacrées à la recherche et au développement dans le monde entier. Des milliards de dollars sont dépensés ainsi par des pays en voie de développement et des pays d'importance moyenne, qui ont un travail considérable à accomplir dans le domaine économique et social.

37. Partant de tout cela, ma délégation estime que l'heure est venue de songer sérieusement aux nouveaux efforts concertés qui pourraient être entrepris, aux nouvelles mesures concrètes qui pourraient être adoptées pour accélérer les négociations de désarmement et leur donner une impulsion nouvelle. La proposition de l'Union soviétique de convoquer une conférence mondiale du désarmement constitue le cadre et le programme voulus.

38. L'idée d'une conférence mondiale du désarmement n'est pas neuve. Cette conférence avait été préconisée par la deuxième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, au Caire, en 1964, comme nous l'a rappelé M. El-Zayyat. Elle avait été appuyée par un vote presque unanime de l'Assemblée générale à la vingtième session, en 1965 [résolution 2030 (XX)]. On avait déjà

reconnu, à l'époque, qu'une telle conférence était souhaitable et qu'il convenait de garantir la participation de tous les pays.

39. Aujourd'hui, la situation politique dans son ensemble est beaucoup plus favorable. Nous connaissons mieux, nous comprenons mieux les mesures concrètes du désarmement qu'il conviendrait de prendre d'urgence. Ainsi, les possibilités de convoquer la conférence mondiale du désarmement et d'en assurer la réussite sont à présent bien meilleures.

40. Nous sommes fermement convaincus que cette conférence devrait être universelle. Tous les Etats du monde, Membres ou non des Nations Unies, grands ou petits, développés ou en voie de développement, ceux qui font partie de groupements militaires et ceux qui sont non alignés ou neutres, devraient être assurés de participer à la conférence. Ils ont tous un intérêt vital à faire cesser la course aux armements; ils peuvent tous contribuer à la réussite des efforts de désarmement. La délégation polonaise estime que les Etats dotés d'une capacité militaire très développée, y compris, naturellement, toutes les puissances nucléaires, doivent nécessairement participer à cette conférence. Comme de nombreuses délégations l'ont dit pendant le débat en 1965, cette conférence constituerait le lieu de rencontre approprié pour traiter le problème essentiel et pour examiner le désarmement sous ses divers aspects politiques, économiques et sociaux, aussi bien que militaires. Cette affirmation est encore plus vraie aujourd'hui. Cette conférence pourrait également examiner des questions précises dans le cadre du désarmement, et notamment l'ordre de priorité des négociations de désarmement futures.

41. La délégation polonaise estime qu'à la conférence il conviendrait de donner la priorité à l'élimination des armes les plus dangereuses pour l'humanité, les armes de destruction massive.

42. En fait, tout progrès dans la limitation de la course aux armements nucléaires accroîtrait la confiance internationale et favoriserait les négociations dans d'autres domaines du désarmement. Ce progrès nous rapprocherait du but final, le désarmement général et complet. L'expérience a confirmé l'importance des mesures partielles en vue de la réalisation de cet objectif.

43. Les armements de type classique, avec leurs armes toujours plus perfectionnées et plus coûteuses, constituent un lourd fardeau pour la plupart des pays du monde. Ce fardeau pèse sur toutes les nations, grandes et petites, développées ou en voie de développement. La Pologne ne fait pas exception, et, comme beaucoup d'autres nations, nous nous inquiétons des répercussions des armements sur notre progrès économique et social. Pour nous qui nous attachons surtout à accélérer le développement économique et l'élévation la plus rapide possible du niveau de vie de notre peuple, pour nous qui nous efforçons de satisfaire au maximum ses besoins économiques et sociaux et qui consacrons toutes nos ressources disponibles à cette tâche, prioritaire pour notre gouvernement, le fardeau créé par les dépenses militaires ne représente pas une question abstraite. Nous ne sous-estimons pas non plus l'influence défavorable de la course aux armements sur la coopération économique internationale, ni sur le volume de l'assistance internationale aux fins du développement. Par conséquent,

l'ensemble de cette question a une signification très réelle, très pratique et très directe pour chacun de nous.

44. Il est particulièrement inquiétant que beaucoup de nations qui ont le plus grand besoin de consacrer leurs ressources matérielles et humaines à des fins productives soient obligées d'en affecter une si large part aux armements et que le taux d'accroissement de leurs dépenses militaires soit plus élevé que la moyenne mondiale. La conférence mondiale du désarmement pourrait donc examiner utilement la réduction des forces armées de tous les Etats ainsi que la réduction des budgets militaires. En fait, la gamme des problèmes à traiter est si vaste et si complexe que la conférence pourrait décider de se réunir périodiquement. Nous pensons que la conférence établira des relations avec les autres organismes de désarmement afin que les tâches et activités respectives de ces organes soient liées les unes aux autres et viennent se compléter.

45. Le rôle destructeur de la course aux armements dans les relations internationales est plus évident que jamais et exige des remèdes urgents et efficaces. A peu près tous les orateurs qui sont intervenus dans le débat général à la présente session ont souligné l'importance de cette question. Beaucoup se sont déclarés en faveur de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, faisant observer que si l'Assemblée générale prenait cette décision elle contribuerait grandement à renforcer la confiance entre les nations et à créer de nouveaux encouragements à la détente et à la coopération internationales.

46. La Pologne est convaincue qu'une paix et une sécurité durables exigent l'élimination des guerres d'agression et l'extinction des foyers de tension et de conflits militaires. Elles exigent le respect des objectifs et des principes de la Charte des Nations Unies; elles exigent des efforts sincères et concertés dans le sens du désarmement. Notre organisation, comme du reste toutes les nations, devrait faire tout son possible afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs, et la Pologne, pour sa part, est prête à coopérer pleinement à ces efforts.

47. M. AKWEI (Ghana) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation félicite chaleureusement la délégation de l'Union soviétique de l'initiative prise par le Gouvernement soviétique de demander l'inscription à l'ordre du jour de la question que nous examinons, à savoir la convocation d'une conférence mondiale du désarmement [A/8491]. A propos de cette question si importante du désarmement, permettez-moi de citer la partie pertinente de la déclaration faite lors de la discussion générale par le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Ofori-Atta, le 8 octobre dernier :

“Le rythme croissant de la course aux armements et les dépenses considérables et alarmantes que cette course impose demeurent un lourd fardeau pour toute l'humanité. De quel triste sens des priorités font preuve les Etats — en fait, c'est un crime contre l'humanité — lorsqu'ils dépensent plus de 200 milliards de dollars par an pour fabriquer et perfectionner des armes de destruction mais sont incapables de dépenser 1 p. 100 de leur produit national brut pour éliminer la pauvreté, la maladie et la misère dans le monde . . .

“Voilà pourquoi nous devons condamner l'accélération de la course aux armements et l'absence de progrès dans

le domaine du désarmement. Nous savons — et nous nous en réjouissons — que certains accords ont été conclus en ce qui concerne le contrôle des armements, au cours des quelques dernières années; mais, nous ne saurions le dissimuler, nous sommes fort déçus de voir que la Conférence du Comité du désarmement à Genève n'a fait aucun progrès en ce qui concerne le désarmement général et complet, et notamment en ce qui concerne l'élimination simultanée des armes chimiques et biologiques. A ce propos, nous regrettons que les puissances nucléaires n'aient pas été en mesure de se mettre d'accord sur l'interdiction des essais nucléaires souterrains.

“Nous sommes heureux du changement de circonstances qui va permettre à la République populaire de Chine de jouer un rôle utile dans les questions relatives au désarmement. Nous appuyons également, en principe, la proposition soviétique visant à convoquer une conférence mondiale du désarmement, proposition qui est, dans l'ensemble, conforme aux suggestions faites par ma délégation à la Première Commission lors des vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions.” [1958^{ème} séance, par. 93 à 95.]

48. On peut en toute sincérité se demander pourquoi il faudrait créer encore une instance nouvelle pour traiter du problème du désarmement alors que les organes et les comités existant déjà aux Nations Unies font du bon travail dans le domaine du désarmement. C'est là une question justifiée à laquelle doivent répondre ceux qui sont en faveur du projet de résolution soviétique proposant une conférence mondiale du désarmement. Ma délégation a, pour les raisons suivantes, été poussée à appuyer la proposition soviétique.

49. Tout d'abord, la question du désarmement est d'une importance telle pour toute l'humanité que tous les Etats doivent être appelés à participer à la recherche de sa solution sur un pied d'égalité. Malheureusement, il est évident qu'il n'existe aujourd'hui aucune organisation, pas même les Nations Unies, qui ait un caractère suffisamment universel pour jouir d'une confiance et d'une loyauté universelles. Certes, nous nous félicitons que l'Assemblée générale, depuis son vote décisif sur la question de la Chine, ait fait un pas historique vers l'universalité en rétablissant la République populaire de Chine dans tous les droits et obligations afférents à la qualité de Membre de notre organisation. Nous sommes heureux et fiers de saluer parmi nous les représentants de ce grand pays et nous espérons vivement bénéficier de leurs vues sur cette question si grave du désarmement, ainsi que sur toutes les autres dont s'occupe cette organisation. Mais il y a encore en dehors des Nations Unies des Etats importants dont le rôle et la position dans le domaine des armements sont tels qu'il est indispensable de les voir participer à toute négociation sérieuse sur le désarmement. Les deux Allemagnes, les deux Viet-Nams, les deux Corées, la Suisse, et d'autres pays encore nous viennent d'emblée à l'esprit. Le Ghana aurait été le premier à s'opposer à la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement en dehors des Nations Unies si la composition de notre organisation était suffisamment universelle, mais, tant que les Nations Unies n'auront pas acquis cette condition si souhaitable et si nécessaire de l'universalité, il n'y a aucune raison de s'opposer à ce qu'ait lieu une conférence mondiale du désarmement, compte tenu des objectifs que je viens d'énoncer. Nous ne pouvons

pas faire participer tel pays ou groupe de pays en en excluant d'autres.

50. En second lieu, les progrès et les perfectionnements apportés à la fabrication des armements les rend si dangereux pour la survie même de l'homme qu'il nous faut lancer une attaque totale contre le problème pour qu'une solution vraiment efficace y soit trouvée. Le perfectionnement apporté ces dernières années aux armes nucléaires, notamment aux engins antibalistiques et aux vecteurs à têtes multiples indépendamment guidées, sans parler des rayons cosmiques mortels et du laser qu'on met, dit-on, actuellement au point, est tel qu'il est à peu près certain que toute guerre future, en particulier une guerre nucléaire, ne respectera ni les personnes ni les frontières. Les destructions résultant d'une guerre semblable seraient dévastatrices et instantanées et elles s'étendraient sur de vastes espaces. Le rapport du Groupe d'experts nommé par le Secrétaire général nous donne les chiffres terrifiants suivants en ce qui concerne la destruction d'une ville comptant un million d'habitants, s'étendant sur un diamètre de 8 à 10 kilomètres, et qui serait attaquée par une seule bombe nucléaire d'une mégatonne, éclatant à la surface du sol : un tiers des habitants environ seraient tués à la suite de l'explosion, de l'incendie ou des radiations, soit le même nombre de civils tués par raids aériens sur l'Allemagne et le Japon pendant toute la seconde guerre mondiale. Cela ne comprend ni les autres destructions importantes ni le chiffre des blessés.

51. Peut-être commençons-nous pour la première fois à comprendre la dure réalité que représente l'indivisibilité de la paix, terme que, dans le passé, beaucoup d'entre nous ont utilisé un peu à la légère. Si l'homme veut vraiment renforcer sa sécurité, seule la protection collective de la paix peut la lui assurer et seul le désarmement universel et collectif peut en être la garantie. C'est pourquoi les arguments qui militent en faveur de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement sont irréfutables. Nous devons empêcher la mise au point d'armes sans cesse plus raffinées avant que la guerre ne devienne trop facile et qu'elle ne conduise au suicide.

52. En troisième lieu, les conséquences financières et économiques de la course aux armements ne peuvent plus désormais être envisagées sans inquiétude profonde, voire sans honte et sans indignation. Il y a un an environ, les Etats du monde dépensaient quelque 200 milliards de dollars par an pour leurs armements. Cette année, cette somme s'est accrue et atteint 215 milliards de dollars. L'ambassadeur Malik, de l'Union soviétique, nous a rappelé la triste prévision selon laquelle ces dépenses atteindraient 300 milliards de dollars par an à la fin de cette décennie. Il est incroyable d'envisager un tel niveau de dépenses pour les armements alors que les sommes consacrées à l'assistance en faveur du développement ne s'élèvent au total qu'à environ 15 milliards de dollars par an. A moins qu'un effort résolu ne soit fait par la communauté internationale pour mettre un terme à cette tendance et l'orienter dans une direction nouvelle, nous n'obtiendrons jamais la réalisation de l'objectif que nous recherchons tant, à savoir libérer des ressources consacrées aux armements pour les affecter au développement. Pour la première fois, la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [résolution 2734 (XXV)] a établi un lien entre le désarmement, la sécurité et le développement. C'est pourquoi l'examen des

conséquences sociales et économiques de la course aux armements vient renforcer l'argument en faveur de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

53. En quatrième lieu, on ne saurait dissimuler que l'effort de désarmement entrepris depuis que l'Assemblée générale en 1959 a pour la première fois établi l'objectif du désarmement général et complet [résolution 1378 (XIV)] n'a jusqu'ici donné aucun résultat. Depuis 25 ans, tout ce que nous avons pu faire, c'est nous entendre sur une série de mesures de contrôle ou de limitation des armements. Le Traité de Moscou sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, le Traité interdisant de placer des armes nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique⁴, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité sur la dénucléarisation du fond des mers et des océans, pour importants et utiles qu'ils soient, ont, en fait, réglementé l'utilisation des armements plus qu'ils ne les ont éliminés. Le mécanisme dont nous disposons actuellement, de même que les procédures qui s'y appliquent, n'a fait que nous éloigner de plus en plus du but que nous nous étions fixé. C'est pourquoi il peut fort bien y avoir un lien entre ceux qui contrôlent les mécanismes actuels des discussions sur le désarmement et l'absence de progrès vers un désarmement véritable. N'est-ce pas là un argument suffisant pour qu'on soit porté à instituer un mécanisme et des procédures nouveaux capables d'attaquer le problème du désarmement au coeur même ?

54. Il existe une cinquième raison pour laquelle une conférence mondiale du désarmement s'avère nécessaire; celle-ci est d'ordre essentiellement psychologique. Après avoir coexisté longtemps sans régler leurs problèmes, les hommes finissent par croire dangereusement qu'il n'est pas nécessaire de les régler. C'est peut-être là le plus grand danger auquel aient à faire face aujourd'hui les Nations Unies. Les Etats Membres ont acquis une étrange résignation en présence des maux de l'*apartheid* et celle-ci les leur fait accepter comme un mal tolérable. Des Etats développés semblent considérer la pauvreté économique du monde en voie de développement comme inévitable. Les membres permanents du Conseil de sécurité sont prêts à reconnaître l'occupation militaire de territoires d'Etats Membres et ils s'entendent pour priver les peuples non autonomes de leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, comme si le Chapitre VII de la Charte n'existait pas, pas plus que la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale. C'est ce même esprit d'indifférence qui fait que les Etats dotés d'armes nucléaires continuent sans vergogne à procéder à des essais souterrains d'armes nucléaires puissantes, avec toutes les conséquences qui en résultent pour l'environnement et la sécurité, alors que, par ailleurs, ils prêchent aux autres Etats le désarmement et la protection de l'environnement. Nous ne devons pas nous laisser entraîner dans cette indifférence psychologique en matière de désarmement, car l'homme ne peut coexister longtemps en toute sécurité avec des armes de plus en plus perfectionnées et de plus en plus nombreuses. Tôt ou tard, la logique de la course aux armements s'exprimera par la guerre, la violence et la destruction. Seule une conférence mondiale du désarmement peut amener les hommes à comprendre de

⁴ Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes [résolution 2222 (XXI), annexe].

façon dramatique le danger de cette tendance psychologique, et susciter le sentiment d'urgence qui seul pourrait forger de nouveaux moyens d'élimination du cancer qu'est la course aux armements.

55. Sixièmement, l'ambassadeur Malik, de l'Union soviétique, dans sa remarquable déclaration liminaire [1978^{ème} séance], a, à juste titre, attiré l'attention sur des précédents récents dont l'exemple pourrait être suivi. Nous reconnaissons que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement qui doit se réunir à Stockholm en juin 1972 et la Conférence sur le droit de la mer prévue pour 1973 doivent s'inspirer toutes deux du principe qui veut que, lorsqu'il faut débattre certaines questions d'intérêt universel et de caractère urgent, il est préférable de le faire en dehors des Nations Unies, soit à cause de l'importance extrême du sujet, soit en raison du caractère non représentatif actuel des Nations Unies elles-mêmes. En conséquence, nous ne voyons aucune raison de s'élever contre la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, car qu'y a-t-il de plus universellement préoccupant que la question du désarmement ?

56. L'idée d'une conférence mondiale du désarmement n'est pas nouvelle et le Gouvernement du Ghana l'a toujours appuyée, même lorsqu'elle ne jouissait pas de l'appui des grandes puissances, notamment des superpuissances. Le Ghana a toujours préconisé et appuyé l'idée d'une conférence semblable à laquelle prendrait part, en toute égalité, chaque Etat. Nous avons appuyé cette idée lorsqu'elle fut émise pour la première fois par les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés à leur deuxième Conférence, au Caire, en 1964. Leur proposition fut examinée par l'Assemblée générale, qui, à sa vingtième session, en 1965, adopta une résolution entérinant la proposition des pays non alignés visant à réunir une conférence du désarmement [résolution 2030 (XX)].

57. En dépit de cette résolution, les préparatifs afférents à la réunion de cette conférence ont échoué, avant tout en raison de difficultés dont la responsabilité incombait aux grandes puissances militaires du monde de l'époque. En 1968 également, la Conférence d'Etats non dotés d'armes nucléaires, conférence qui ne reçut que peu d'appui de la part des puissances nucléaires, demanda une fois de plus que soit réunie une conférence mondiale du désarmement. Là encore, en raison surtout du peu d'enthousiasme manifesté par les grandes puissances, l'Assemblée générale se contenta à la vingt-troisième session d'inscrire à l'ordre du jour de sa vingt-quatrième session la question de la mise en oeuvre des résultats de la Conférence d'Etats non dotés d'armes nucléaires, y compris la question de la réunion, au début de 1970, de la Commission du désarmement, afin d'étudier le désarmement et les questions relatives à la sécurité des nations [résolution 2456 A (XXIII)]. Cependant, à la vingt-quatrième session, l'examen de la question de la réunion d'une conférence mondiale du désarmement s'est perdu dans la discussion générale sur la Décennie du désarmement. Tout ce que purent obtenir ceux qui insistaient pour que soit tenue une conférence mondiale du désarmement fut la résolution 2605 A (XXIV) qui demandait entre autres au Secrétaire général d'inscrire à l'ordre du jour de la vingt-cinquième session la "Question de la mise en oeuvre des résultats de la Conférence d'Etats non dotés d'armes nucléaires".

58. Ce n'est qu'en 1970 que la troisième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, tenue à Lusaka, attirait de nouveau l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à réunir une conférence mondiale du désarmement.

59. Si j'ai repris en détail l'historique de cette idée d'une conférence mondiale du désarmement, c'est uniquement pour montrer qu'il est parfaitement clair que ce sont les Etats petits et moyens, et tout particulièrement les pays non alignés, qui ont préconisé une telle conférence avec le plus de constance et de ferveur, alors que les grandes puissances, et notamment les superpuissances, n'ont montré à son égard que peu d'enthousiasme. Les raisons de cette attitude ne sont pas difficiles à deviner. En premier lieu, les superpuissances ont la mainmise sur l'organisation actuelle des discussions du désarmement. Le statut même de la Conférence du Comité du désarmement n'est pas très clair. Certains pensent qu'il s'agit d'un organe de l'Assemblée générale. Pourtant, les grandes puissances, en particulier les superpuissances, s'empressent de nous indiquer que tel n'est pas le cas et qu'il s'agit d'un organisme de négociation créé par elles, avec l'assentiment bienveillant de l'Assemblée générale. Le résultat est que, depuis la création de cet organisme, celui-ci a été virtuellement contrôlé par les seuls deux coprésidents.

60. Ainsi, lorsque le nombre des membres du Comité a été porté de 18 à 26, en 1969, et que son nom a été modifié, ce fut uniquement grâce au bon vouloir des deux coprésidents. Lorsque le texte révisé du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été soumis à l'Assemblée générale, ce fut par les deux coprésidents, et les discussions portant sur les dispositions du Traité, au cours de la vingt-deuxième session, en 1967, ont montré que ceux-ci étaient peu disposés à réviser profondément le texte, afin de tenir compte des réserves et des observations faites par les petites puissances. En fait, le Secrétaire général, dans l'introduction à son rapport sur l'activité de l'Organisation [A/8401/Add.1], s'est prononcé en faveur de la désignation d'un coprésident appartenant à un pays non aligné, en sus des deux coprésidents existants. Il est donc clair que ce qui se passe au sein de la Conférence du Comité du désarmement ne peut être qualifié que de discussion virtuellement contrôlée. Il n'est pas étonnant que la France, une des puissances nucléaires, ait refusé de participer à ses délibérations. Pouvons-nous alors nous étonner de voir une autre puissance nucléaire qui fait aujourd'hui son apparition sur la scène mondiale refuser de faire partie d'un club de nature aussi exclusive, privant ainsi le monde des bienfaits qu'il pourrait tirer du rôle actif de celle-ci dans une affaire qui intéresse toute l'humanité ?

61. Examinons maintenant l'exemple des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques. Il s'agit là d'une négociation bilatérale entre les deux superpuissances. Nul ne sait sur quelles bases elles s'entretiennent, sur quoi portent véritablement les conversations ni si celles-ci se fondent sur les principes énoncés dans les résolutions de l'Assemblée générale. A moins que cette atmosphère de domination exclusive des grandes puissances ne soit éliminée et que toutes les conversations sur le désarmement ne se déroulent devant l'opinion publique mondiale, en vertu de principes universellement acceptés, nous verrons s'élargir le fossé qui existe actuellement dans ce domaine entre les paroles et les actes. Seule une conférence mondiale du

désarmement assurera les conditions de diplomatie ouverte où les participants seront égaux et où ils devront rendre des comptes à l'opinion publique — cela seul peut mener à une action véritable. La paix et la sécurité ne sont pas le monopole exclusif d'une poignée d'Etats puissants. Elles concernent toute l'humanité. Cette attitude exclusive ne peut avoir pour conséquence qu'un progrès lent vers le désarmement véritable.

62. Depuis la création du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, à Genève, le désarmement général et complet a cédé le pas à des mesures de désarmement partielles et limitées. Bien que, depuis 1959, l'Assemblée générale ait eu sans cesse pour but le désarmement général et complet, la Conférence du Comité du désarmement s'est constamment écartée de cet objectif. Les seules propositions de désarmement authentique ont été formulées devant ce comité en 1962 par l'Union soviétique et les Etats-Unis⁵. Depuis 1964, la teneur de ces documents n'a été modifiée à aucun égard et aucune autre proposition de même nature n'a été présentée de quelque côté que ce soit. Dans une remarquable brochure intitulée *Preface to Disarmament, an Appraisal of Recent Proposals*, Marion H. McVitty déclarait :

“Au cours des récentes années, cette attitude fragmentaire a été suivie presque exclusivement, mais pour respecter la notion de désarmement général et complet en tant qu'objectif déclaré, ces mesures isolées sont connues actuellement en tant que “mesures collatérales”. Cette désignation est appropriée; les mesures qui ont été adoptées et celles qui font l'objet d'un examen concret n'ont aucune relation organique avec l'objectif plus important.

“... ”

“Une question se pose : celle de savoir si cette méthode fragmentaire est meilleure et plus efficace qu'une attaque résolue du problème dans son ensemble.

“Dans les milieux officiels, on s'est ingénié à rechercher davantage les mesures les moins coûteuses du point de vue de l'intérêt national qu'une solution internationale réellement efficace⁶.”

63. C'est pour ces raisons que ma délégation appuie le projet de résolution soviétique proposant une conférence mondiale du désarmement. Mais nous ne saurions admettre qu'elle puisse exister aux côtés des instances et des voies de communication actuellement utilisées aux fins des négociations du désarmement. Je crois avoir su montrer que les discussions actuelles sont dominées par les deux super-puissances, qu'elles ne sont pas en réalité consacrées à des programmes de désarmement véritables et qu'elles ne sont ni suffisamment ouvertes ou suffisamment représentatives. Si l'on veut encore utiliser ces institutions actuelles, il faudra en modifier le mandat et les méthodes de travail afin d'atteindre le but que représente le désarmement général et complet. Nous envisageons une conférence mondiale du désarmement qui se réunirait peut-être tous les deux ans

⁵ Voir *Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément de janvier 1961 à décembre 1962*, document DC/203, annexe 1, sect. C et F.

⁶ Public Affairs Press, Washington (D. C.).

mais qui serait dotée de comités internes créés par elle le cas échéant, et dont tous feraient partie sur une base d'égalité et d'équité. Ce n'est que dans un tel cadre que nous semblerait utile une conférence des cinq puissances nucléaires. Toute autre manière de faire ne créerait pas la confiance nécessaire qui puisse mener à des résultats réels et positifs. Et nous comprenons fort bien que des puissances dotées d'armes nucléaires rejettent les instances actuelles qu'elles trouvent inadéquates, inefficaces et discriminatoires.

64. C'est pourquoi nous ne sommes pas convaincus de l'existence d'un rapport entre la conférence mondiale du désarmement et la conférence des cinq puissances nucléaires proposée par l'Union soviétique. Selon nous, les deux forment un tout. Le désarmement nucléaire constitue un élément du désarmement général et complet; on ne peut dire que la “conférence des puissances nucléaires pourrait adopter des décisions répondant aux intérêts de tous les peuples”, que “le désarmement concerne tous les hommes et chacun d'entre eux” et que la conférence mondiale du désarmement pourrait examiner les problèmes du désarmement sous tous leurs angles. Les puissances nucléaires ne sauraient prétendre connaître les intérêts de tous les peuples. Jusqu'à présent, elles ont fait preuve du contraire en exerçant un monopole sur les armes nucléaires, en continuant à procéder à des essais d'armes toujours plus puissantes et en créant un état d'insécurité et de suspicion tel que des puissances sur le point de devenir des puissances nucléaires, comme le Brésil, l'Inde, Israël, le Japon et l'Afrique du Sud, entre autres, n'ont toujours pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Par conséquent, nous sommes convaincus qu'une conférence des puissances nucléaires doit être organisée sous la direction complète de la conférence mondiale du désarmement.

65. Il est un autre aspect de la proposition de l'Union soviétique à propos duquel nous voulons émettre des réserves. Il s'agit de l'idée selon laquelle une conférence mondiale du désarmement devrait “sans doute devenir une institution permanente de la vie internationale, dont les activités seront de longue durée”. A notre avis, rien ne saurait nous éloigner davantage de la proposition soviétique de caractère si urgent que cette idée, car elle signifierait que les peuples du monde doivent vivre dans une course aux armements permanente. Il ne saurait en être ainsi. C'est plutôt l'élan psychologique que la proposition soviétique imprimerait à la cause du désarmement qui rendrait possible et nécessaire la fixation d'une date limite à laquelle la conférence mondiale du désarmement devrait terminer ses travaux. Peu importe que cette limite de temps fixée soit de 10 ou 20 ans. En fait, une durée de 20 ans ne nous semble pas irréaliste, compte tenu des difficultés de la tâche. C'est pourquoi il est inévitable qu'on établisse un lien entre la conférence du désarmement et la Décennie du désarmement.

66. L'intérêt qu'il y a de fixer un terme précis à la conférence du désarmement aurait également une conséquence importante sur d'autres problèmes vitaux liés à la paix et à la sécurité internationales. A ce propos, je voudrais rappeler aux délégués que, lorsque l'Assemblée générale a adopté, en 1959, l'idée d'un désarmement général et complet, elle a rejeté, ce faisant, une conception antérieure de désarmement fondée sur la responsabilité

nationale des Etats d'assurer leur défense et leur protection pour en adopter une nouvelle, celle d'un "monde sans guerre" dans lequel les Etats ne disposeraient que de forces de police internes suffisantes pour maintenir l'ordre intérieur et disposeraient d'un système international de sécurité et de paix, fonctionnant si possible sous l'égide des Nations Unies, qui les protégerait ainsi que leurs droits. Par conséquent, les progrès réalisés en matière de désarmement iraient de pair avec les progrès réalisés dans le domaine du maintien de la paix. Les progrès réalisés en matière de désarmement pourraient donc avoir un effet indirect sur le règlement du problème de la sécurité collective. Pour ces raisons, la délégation du Ghana soutient qu'une stratégie du désarmement s'impose pour la Décennie du désarmement.

67. Aussi bien, nous envisageons la réunion d'une conférence qui se mettrait immédiatement à établir un plan pour la Décennie du désarmement dans laquelle nous sommes censés nous être engagés. Ma délégation n'a jamais compris comment nous pouvons proclamer la Décennie du désarmement sans en tracer les lignes directrices et sans fixer les objectifs de celle-ci. Ce n'est pas ainsi que nous avons envisagé la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Nous avons mis sur pied pour elle une stratégie réaliste et bien conçue. C'est là ce dont nous avons besoin si nous voulons que la Décennie du désarmement soit considérée avec sérieux. A moins que cette stratégie, comme l'a déclaré ma délégation à la Première Commission lors de la vingt-quatrième session, ne soit envisagée d'un point de vue très "général et complet qui traduirait la volonté et les aspirations de l'humanité tout entière, porterait sur une période préalablement fixée et comporterait de la part de tous les intéressés — nucléaires aussi bien que non nucléaires — des engagements relatifs aux armes nucléaires et aux armes de type classique, nous ne ferons que nous prêter à une duperie organisée, que les peuples du monde ne pardonneront jamais à notre génération" [1702^{ème} séance, par. 19].

68. Ni la richesse, ni l'étendue du territoire, ni l'importance de la population, ni l'avance technique ne donnent à un Etat ou à un groupe d'Etats la supériorité qui lui permet de traiter mieux que tout autre le plus grave des problèmes mondiaux : celui du désarmement. Notre désir universel de paix et de développement en présence de l'effroyable danger sans cesse croissant que représentent les armements doit trouver une expression concrète et réaliste dans la conférence mondiale du désarmement que je viens de décrire. N'appuyons donc pas seulement la proposition de réunion d'une conférence mondiale du désarmement véritablement universelle, mais assurons-nous aussi qu'elle soit organisée d'une telle façon qu'il y règne la liberté d'expression et l'égalité de participation, afin que ses conclusions soient universellement acceptées.

69. M. GROZEV (République populaire de Bulgarie) [traduction du russe] : L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a abordé l'examen de l'une des questions les plus importantes de l'ordre du jour de la présente session, la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. Ainsi notre organisation revient, une fois de plus, à un sujet qui se pose à elle sous une forme ou une autre depuis sa création. Ce fait à lui seul confirme l'importance que l'Organisation des Nations Unies attache aux problèmes du désarmement.

70. Je voudrais souligner tout d'abord que c'est à nouveau l'Union soviétique qui a pris l'initiative d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la présente session.

71. Cette mesure n'est pas le fait du hasard, elle est totalement conforme à la politique extérieure de paix que l'Etat soviétique applique de façon suivie depuis le début de son existence. Le célèbre décret de Lénine sur la paix a constitué le point de départ de nombreuses initiatives soviétiques destinées à renforcer la paix et la sécurité internationales. Ces initiatives de paix, qu'il serait difficile d'énumérer, se caractérisent par le fait qu'elles sont toujours guidées par les intérêts à long terme non seulement du peuple soviétique, mais de l'humanité entière. L'initiative actuelle, qui vise à convoquer une conférence mondiale du désarmement, en est un exemple. La proposition du Gouvernement soviétique n'a pas été inspirée par des considérations temporaires dictées par la conjoncture, mais par les intérêts à long terme de la paix mondiale.

72. Cette initiative est fondée sur une analyse lucide et approfondie de la situation politique et militaire qui existe dans le monde et sur la constatation que l'on peut et l'on doit utiliser toutes les possibilités afin de développer les relations internationales en vue d'éliminer la menace d'une guerre qui serait une catastrophe pour l'humanité tout entière.

73. Pour écarter cette menace et garantir la paix et la sécurité internationales, il est indispensable avant tout d'arrêter la course insensée aux armements et de passer avec détermination au désarmement.

74. Nul n'ignore l'ampleur monstrueuse qu'a prise la course aux armements; elle constitue le phénomène le plus dangereux de notre époque. Il suffit de rappeler que, selon des publications de l'Organisation des Nations Unies, les dépenses militaires du monde pour l'année 1970 se sont élevées à 204 milliards de dollars. En d'autres termes, actuellement, en temps de paix, plus de 500 millions de dollars par jour sont consacrés à des fins qui suscitent l'inquiétude et la tension et font planer le danger d'une nouvelle guerre mondiale. En outre, l'énergie de dizaines de millions de jeunes, les capacités de milliers de savants et de techniciens et les plus grandes réalisations de l'esprit humain sont utilisées non pas pour servir le bien des peuples, mais pour créer des armes dotées d'une force de destruction inouïe. La puissance de destruction des armes nucléaires, les stocks de ces armes qui s'accumulent dans les arsenaux des puissances nucléaires ainsi que la course pour créer de nouveaux systèmes perfectionnés de lancement et de vecteurs d'ogives nucléaires constituent une source constante de menace grave pour la paix et pour la vie sur terre.

75. Selon certaines données dignes de foi, les réserves d'énergie nucléaire dans le monde s'élèvent à 50 000 mégatonnes environ, ce qui représente 2 500 000 fois la puissance de la bombe atomique lancée sur Hiroshima et l'équivalent de 15 tonnes de TNT par habitant du globe. Les armes nucléaires ne se trouvent pas seulement dans les arsenaux des pays qui les produisent, elles existent maintenant partout dans le monde : les sous-marins les transportent sous l'eau, les avions dans l'air, au-dessus de nos têtes, et de nouvelles fusées intercontinentales peuvent

transporter ces armes à des milliers de kilomètres. Plus aucun point de la surface du globe n'est inaccessible à ces armes.

76. Dans ces conditions, la course aux armements qui va s'intensifiant et qui peut entraîner des conséquences imprévisibles pour l'humanité ne nous laisse qu'une issue : adopter d'urgence des mesures décisives pour circonscrire et éliminer le danger.

77. Ces mesures doivent sans contredit tendre avant tout à résoudre le problème du désarmement, l'un des plus importants du monde contemporain. Cette question est directement liée aux problèmes vitaux d'ordre politique, économique, technique et scientifique que connaissent tous les pays du monde.

78. C'est précisément la raison pour laquelle, dans sa lettre adressée au Secrétaire général [A/8491], le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Gromyko, soulignant l'importance exceptionnelle du problème du désarmement, écrivait :

“La façon dont il [le problème] sera résolu façonnera dans une large mesure les relations internationales futures, soit qu'il en résultera un fléchissement des tensions sur la scène internationale et un ralentissement de la course aux armements, soit, au contraire, que les préparatifs de la guerre se poursuivront à un rythme accéléré, posant un risque encore plus grand d'une nouvelle guerre mondiale.”

79. C'est dans cette perspective aussi claire qu'alarmante que se pose maintenant le problème du désarmement. Il est évident qu'il n'y a pas d'autre solution; c'est la raison pour laquelle les dimensions de ce problème prennent une importance exceptionnelle et vitale pour l'avenir du monde et inquiètent si profondément tous les peuples du globe.

80. Le désarmement, on le sait, a déjà une longue histoire. Les entretiens laborieux et prolongés qui ont eu lieu à différents niveaux et dans des instances diverses ont permis d'obtenir certains résultats dont l'influence bénéfique est indéniable. Ces dernières années, plusieurs accords internationaux importants ont été conclus qui limitent et freinent, dans une certaine mesure, la course aux armements, comme, par exemple, le Traité de Moscou de 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol, le projet de convention sur les armes bactériologiques élaboré cette année et d'autres accords. Les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT) qui se poursuivent entre l'Union soviétique et les Etats-Unis nous donnent de grands espoirs.

81. Nous devons toutefois reconnaître que les résultats obtenus jusqu'à présent dans ce domaine sont loin de correspondre à l'importance et à l'ampleur du problème. Le rythme même des pourparlers ne répond pas à la nécessité impérieuse d'agir au plus tôt. En outre, même les plus importants de ces résultats ne permettent pas de résoudre complètement les problèmes. Par exemple, bien que près de huit ans se soient écoulés depuis la signature du Traité de

Moscou, deux puissances nucléaires ont refusé d'y adhérer. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'a pas été non plus signé ou ratifié par certains Etats, parmi lesquels se trouvent des puissances ayant des possibilités techniques et financières suffisantes pour produire des armes nucléaires. D'autre part, certains pays n'ont toujours pas adhéré au Protocole de Genève de 1925 qui interdisait l'emploi d'armes chimiques et bactériologiques⁷. En fait, ce que nous avons accompli jusqu'à présent ne peut même pas être mis en parallèle avec ce que nous devons encore faire.

82. L'histoire du désarmement est dans une certaine mesure l'histoire des occasions manquées. Par là même, elle est aussi l'histoire des difficultés qui viennent, chaque fois que la course aux armements entre dans une phase nouvelle, compliquer encore la tâche à accomplir. A cet égard, les armements nucléaires fournissent un exemple particulièrement instructif. Chaque type d'armes qui est mis au point suscite des problèmes nouveaux, toujours plus complexes. Il est évident que, si nous ne faisons pas maintenant ce que nous pouvons et devons faire, l'occasion ne se représentera pas. Nous devons à présent prendre des mesures afin d'aborder d'une tout autre manière le problème du désarmement et arrêter la course aux armements et le processus dangereux que constituent le perfectionnement des armes de tous types, surtout des armes nucléaires, et leur accumulation.

83. Certes, la course aux armements n'est ni un phénomène surnaturel ni une catastrophe naturelle, mais le résultat d'une certaine politique pratiquée par les puissances impérialistes et, en premier lieu, par leur chef de file, les Etats-Unis.

84. Depuis la seconde guerre mondiale, les milieux dirigeants de ce pays se sont attachés à créer un appareil militaire de nature à leur assurer la supériorité absolue, afin de pouvoir disposer du destin du monde entier. Cette ligne de conduite s'est caractérisée par l'accumulation d'armes de destruction toujours plus perfectionnées, la création de centaines de bases militaires en territoire étranger et la constitution de blocs militaires d'agression. Cette politique a également eu pour effet l'ingérence dans les affaires intérieures d'Etats souverains et le déclenchement de guerres en divers points du globe.

85. La menace évidente que présente cette politique pour l'indépendance et le droit des peuples à gérer eux-mêmes leurs affaires intérieures a entraîné tous les pays, grands et petits, dans le tourbillon de la course aux armements. Telle est la cause, au départ, de l'augmentation constante des budgets militaires. Ainsi, celui des Etats-Unis s'est élevé à près de 75 milliards de dollars pour cette année seulement, et le Secrétaire à la défense des Etats-Unis a déclaré tout récemment qu'il demanderait que le budget de son ministère pour 1972 soit porté à 80 milliards de dollars.

86. En même temps, les milieux dirigeants des Etats-Unis rejettent diverses propositions visant à ralentir le rythme de la course aux armements et opposent la résistance la plus vive aux nouvelles initiatives soviétiques qui vont en ce sens;

⁷ Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. XCIV, 1929, No 2138).

ils fondent ainsi la politique et l'économie nationales sur ce que des écrivains américains ont appelé l' "industrie de la mort". Ces mêmes milieux dirigeants s'opposent, parfois ouvertement, mais le plus souvent par un silence méprisant, aux propositions tendant à examiner certaines questions importantes du désarmement, comme par exemple la proposition soviétique de déclarer l'arme nucléaire illégale et celle de conclure un accord interdisant l'utilisation de cette arme de destruction massive la plus effroyable. En opposant des obstacles artificiels, les Etats-Unis empêchent la réalisation d'un accord sur la cessation des essais souterrains de l'arme nucléaire. Ils se sont opposés également à la conclusion d'un accord interdisant l'utilisation des armes bactériologiques et chimiques et, malgré les nombreux appels lancés par l'Organisation des Nations Unies, ils n'ont toujours pas ratifié le Protocole de Genève. On sait que les représentants des Etats-Unis n'ont pas accepté la démilitarisation totale des fonds marins, qu'ils ne sont pas disposés pour le moment à engager des négociations au sujet des bases militaires établies en territoire étranger et ne manifestent aucun intérêt à l'égard du problème du désarmement général et complet. Tels sont les faits.

87. A l'Organisation des Nations Unies, du haut de cette tribune même, les représentants de divers pays lancent très souvent et à juste titre des appels à l'objectivité, à la rigueur et à la justice. Mais si nous voulons vraiment nous montrer objectifs, rigoureux et justes, nous devons voir la vérité telle qu'elle est, et l'admettre.

88. La vérité, en l'occurrence, est que l'actuelle course aux armements, de même que l'absence de mesures suffisamment énergiques dans le sens du désarmement, est due non pas à une ou deux grandes puissances, mais aux Etats-Unis seuls.

89. De même que l'on ne peut concilier le blanc et le noir, la vérité et le mensonge, on ne peut non plus ramener à un dénominateur commun l'Union soviétique et les Etats-Unis. Les faits sont là pour témoigner que c'est précisément l'Union soviétique qui, non pas en paroles mais en actes, manifeste sincèrement le plus d'esprit d'initiative et de persévérance en ce qui concerne le désarmement partiel aussi bien que le désarmement général et complet. Pourrait-on en dire autant des Etats-Unis ?

90. Il est de toute évidence dans l'intérêt de tous les peuples et notamment de la population des Etats-Unis de vaincre la résistance actuelle, afin de passer de la course aux armements à un désarmement véritable et réunir toutes les conditions nécessaires pour garantir la paix et renforcer la sécurité internationale.

91. En cette période historique qui se distingue par un regain d'activité exceptionnel dans la vie internationale, les efforts déployés tendent essentiellement, comme le démontre toute une série d'événements récents, à résoudre les problèmes qui présentent une importance vitale pour l'avenir même de l'humanité. Il importe en premier lieu de renforcer la paix et la sécurité mondiales et d'organiser la coopération économique internationale. De nombreuses délégations ont souligné, tant à l'Assemblée générale que dans les diverses commissions, les liens qui unissent étroitement ces deux objectifs. Je voudrais seulement rappeler

qu'il existe également des liens étroits d'interdépendance entre ces deux tâches, d'une part, et le désarmement, d'autre part. Il est indubitable que des mesures décisives visant à freiner la course aux armements créeront les conditions nécessaires à une paix durable et à un essor économique.

92. Le développement des relations internationales actuelles exige de façon impérieuse que toutes les puissances, grandes et petites, dotées ou non d'armes nucléaires, intensifient leurs efforts en vue de résoudre les problèmes qui se rapportent au désarmement. Nous pensons qu'il est urgent de rechercher avec persévérance et de trouver une nouvelle manière d'aborder ces questions; il faut élaborer et appliquer de nouvelles méthodes de coopération internationale dans ce domaine et mobiliser des forces nouvelles. La lenteur qui a marqué jusqu'à présent les pourparlers, dont certains pays étaient absents, ne sert que ceux qui s'opposent à l'adoption de mesures concrètes et décisives qui permettraient d'apporter rapidement une solution aux problèmes du désarmement.

93. Ce sont précisément des mesures de cette nature que propose le Gouvernement soviétique dans la situation actuelle, qui, pour tendue qu'elle soit, n'en est pas moins favorable. Le programme adopté par le vingt-quatrième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique a accordé la place qui leur revient aux problèmes du désarmement. Ce programme contient notamment deux propositions : la première a trait à une conférence des cinq puissances nucléaires, la seconde à une conférence mondiale du désarmement.

94. A l'heure actuelle, c'est aux puissances nucléaires qu'incombe la plus lourde responsabilité en ce qui concerne la sécurité internationale. En effet, ce sont elles qui ont mis au point les armes nucléaires, qui les fabriquent et qui les possèdent. Qui d'autre que les puissances nucléaires peut discuter des questions qui résultent de cette situation ? On peut voter des dizaines de résolutions équitables à tous égards, lancer les appels les plus vibrants, avoir les meilleures intentions du monde sans obtenir pour autant le moindre résultat réel, car, en fin de compte, l'élaboration de mesures pratiques capables d'éliminer le danger nucléaire dépend des seules puissances dotées d'armes nucléaires.

95. C'est pour cela précisément que notre délégation est convaincue que la proposition tendant à réunir une conférence des cinq puissances nucléaires reste l'une des questions les plus importantes de la vie internationale actuelle.

96. Le fait même qu'une très grande puissance comme l'Union soviétique demande que soient résolus les problèmes du désarmement constitue déjà une base solide pour cette proposition. Cette base se trouve renforcée dans la pratique par l'appui chaleureux que la proposition soviétique a reçu de la part de tous les Etats épris de paix. Selon les paroles de M. Brejnev, "ces propositions ne sont pas des slogans de propagande, mais constituent un programme d'action qui exprime des fins politiques de plus en plus accessibles à notre époque".

97. En effet, les questions du désarmement nucléaire et du désarmement en général concernent non seulement certains pays, mais tous les pays et tous les peuples, c'est-à-dire

l'humanité tout entière. Il est donc tout à fait naturel que tous doivent prendre part à la discussion de ces problèmes et que tous les pays doivent participer à l'adoption des mesures dont nous avons un besoin si pressant. Tel est précisément le sens de l'initiative soviétique qui vise à convoquer une conférence mondiale du désarmement.

98. On sait qu'en 1965 la vingtième session de l'Assemblée générale avait adopté une résolution favorable à la convocation d'une telle conférence. Cela indique que l'initiative soviétique actuelle est populaire et opportune, bien qu'elle réponde à un vœu qui n'a pas encore été réalisé. Il est donc d'autant plus indispensable maintenant de convoquer d'urgence une conférence mondiale du désarmement.

99. La conférence, qui devra être une réunion internationale où seront représentés tous les pays du monde sans exception, pourra examiner toutes les questions du désarmement dans leur ensemble. Il est certain que la préparation et le déroulement de cette conférence permettront aux participants de prendre des initiatives, de manifester des idées et de faire des propositions nouvelles, ainsi que d'envisager des mesures pratiques en vue de résoudre les problèmes du désarmement sur une large base, qui soit acceptable pour tous et qui réponde aux intérêts de l'humanité tout entière.

100. La proposition soviétique ne limite ni le champ des questions que cette conférence pourra discuter ni les mesures qu'elle pourra être appelée à recommander. Il est tout à fait logique de penser que le problème de l'interdiction et de l'élimination des armes nucléaires fera l'objet d'une attention particulière. Il s'ensuit que la participation de toutes les puissances nucléaires est absolument indispensable. De ce point de vue, les propositions soviétiques tendant à réunir une conférence des cinq puissances nucléaires et une conférence mondiale du désarmement sont étroitement liées.

101. La conférence mondiale du désarmement sera en mesure de discuter également toutes les autres questions du désarmement, depuis différentes mesures partielles jusqu'au désarmement général et complet. On peut citer ici des questions telles que l'interdiction des armes chimiques, la cessation des essais souterrains d'armes nucléaires, l'élimination des bases militaires en territoire étranger, la réduction du budget militaire des différents Etats, etc. Il convient de noter à ce propos que la convocation de la conférence n'exclut pas la poursuite de pourparlers sous d'autres formes et ne minimise en rien les activités d'autres organismes tels que le Comité du désarmement. La conférence serait au contraire le prolongement logique de ces activités, auxquelles elle apporterait une contribution et un nouvel élan.

102. La délégation de la République populaire de Bulgarie appuie sans réserve les nouvelles initiatives du Gouvernement soviétique. Comme M. Todor Jivkov, premier secrétaire du parti communiste bulgare, président du Conseil d'Etat de Bulgarie, l'a déclaré au dixième Congrès du parti communiste bulgare, "les initiatives soviétiques représentent, dans leur ensemble, l'un des objectifs stratégiques essentiels du programme qui vise à renforcer la paix internationale".

103. Notre délégation est profondément convaincue que la proposition soviétique tendant à convoquer une conférence mondiale du désarmement, s'il lui est donné suite, marquera une étape importante et décisive vers la solution de l'une des tâches principales auxquelles doit faire face l'Organisation des Nations Unies.

104. En appuyant le projet de résolution soviétique, la délégation bulgare s'associe à l'appel qui y est lancé aux gouvernements de tous les pays du monde pour qu'ils contribuent à la préparation et à la réunion de la conférence le plus tôt possible et participent aux efforts destinés à assurer le plein succès de la conférence mondiale du désarmement. Le Gouvernement bulgare, pour sa part, apportera toute sa bonne volonté aux consultations indispensables qui se tiendront sur une base bilatérale et multilatérale à ce sujet.

105. Nous sommes persuadés que les consultations entre Etats permettront d'effectuer les préparatifs nécessaires au cours de l'année prochaine. Il sera ainsi possible de convoquer la conférence dans les plus brefs délais.

106. En approuvant le projet de résolution relatif à la convocation de la conférence mondiale du désarmement, l'Organisation des Nations Unies placera véritablement au centre des activités de cette décennie ce vaste problème, vital pour l'humanité, que constitue le désarmement.

107. Notre organisation apportera ainsi une contribution capitale à une cause grande et noble, celle du renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

108. M. KHATRI (Népal) [*interprétation de l'anglais*] : Le rétablissement de la Chine dans ses droits aux Nations Unies a non seulement permis de souligner qu'il fallait convoquer d'urgence une conférence mondiale du désarmement, mais aussi fait en sorte que les perspectives qui s'offraient de cette conférence soient bien meilleures. L'un des principaux obstacles s'opposant à la participation de Pékin et à la réussite de la conférence vient d'être levé.

109. La conférence mondiale du désarmement revêt désormais une importance nouvelle car la participation de la Chine à la recherche internationale du désarmement exigera que soient créées des méthodes et des instances nouvelles de négociations du désarmement. Celles des années 60 sont rendues caduques par l'entrée de la Chine sur la scène mondiale du désarmement.

110. Pour ces raisons, la délégation du Népal appuie chaleureusement l'initiative soviétique tendant à convoquer une conférence mondiale du désarmement. L'une des premières tâches de cette conférence sera de créer une instance nouvelle où Pékin puisse participer à la négociation, car les mécanismes actuels, tels la Conférence du Comité du désarmement et les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT), pour des raisons qui sautent aux yeux, ne se prêtent pas à cette participation. Les pourparlers constituent un mécanisme bilatéral dont l'objet est de bloquer la capacité de "suranéantissement" (*overkill*) des deux géants nucléaires. La République populaire de Chine, qui cherche encore à se doter d'une arme de dissuasion valable — ne parlons pas de capacité de "suranéantissement" —, ne saurait participer aux pourparlers

avant d'avoir, à tout le moins, acquis le pouvoir d'infliger des dommages irréparables. Quant à la Conférence du Comité du désarmement, les déclarations faites par le passé ainsi que récemment par les dirigeants chinois ne nous donnent aucune raison de croire que le Gouvernement chinois participerait aux délibérations de cet organisme dans sa constitution actuelle. Pour obtenir la participation de la République populaire de Chine, il faudrait apporter à la structure et aux règlements de la Conférence du Comité du désarmement des changements tels que cet organisme deviendrait absolument méconnaissable. Il serait beaucoup plus simple et beaucoup plus satisfaisant pour tous les intéressés d'instituer un nouveau mécanisme de négociations. Ce serait là l'une des tâches urgentes de la conférence mondiale du désarmement.

111. En même temps que l'on créerait un nouvel organisme de négociations, il faudrait adopter de nouvelles règles et de nouvelles modalités pour les négociations sur le désarmement. La déclaration Zorin-McCloy sur les principes convenus pour les négociations relatives au désarmement⁸, qui a 10 ans, et les projets de traité de l'Union soviétique et des Etats-Unis sur le désarmement général et complet devront être révisés à la lumière des événements survenus depuis 1961. Ce ne sont là que deux points du vaste ensemble des problèmes touchant le désarmement qui doivent retenir d'urgence l'attention de toutes les nations. Par conséquent, la convocation d'une conférence mondiale du désarmement s'impose d'autant plus aujourd'hui, même si nous pensons qu'un regain d'activité de la Commission du désarmement, maintenant que la République populaire de Chine est parmi nous, répondrait plus ou moins au même but.

112. Les tentatives faites dans le passé par les Nations Unies en vue de convoquer une conférence mondiale du désarmement ont échoué avant tout parce que la Chine n'avait pas jugé bon de participer à une conférence tenue sous les auspices des Nations Unies tant qu'elle n'y aurait pas été rétablie dans ses droits.

113. Aujourd'hui, nous ne voyons plus d'obstacles à la participation de la République populaire de Chine à une conférence mondiale du désarmement ou à une session de la Commission du désarmement, quelle que soit la solution qui l'emporte. A notre avis, il suffirait de réunir la Commission du désarmement, à moins que l'on ne décide de convoquer une conférence au sommet, auquel cas une conférence mondiale du désarmement paraîtrait plus appropriée. Nous ne pensons pas qu'il y aurait de difficultés insurmontables à inviter des Etats non membres à participer à une session de la Commission du désarmement. A ce stade, cependant, ni le type d'organe ni le niveau de représentation n'importe autant que l'ordre du jour de la Conférence.

114. On pourrait proposer que l'Assemblée générale, à la présente session, constitue un comité spécial composé, disons, de 20 Etats Membres qui serait chargé notamment de préparer l'ordre du jour de la conférence. Parmi les premiers points à inscrire à l'ordre du jour figureraient la création d'un nouvel organisme de négociations et l'adoption de directives dont celui-ci s'emploierait à assurer la mise en oeuvre.

⁸ Documents officiels de l'Assemblée générale, seizième session, Annexes, point 19 de l'ordre du jour, document A/4879.

115. La question du non-recours aux armes nucléaires devrait également occuper une place prépondérante de l'ordre du jour de la conférence. Lors de la reprise de la vingt-deuxième session, quand fut rejetée l'idée des garanties de sécurité à propos du Traité de non-prolifération, j'ai, au nom de ma délégation, dit à la Première Commission [1559ème séance] que la garantie idéale de sécurité consisterait à voir les puissances nucléaires s'engager catégoriquement à ne pas employer d'armes nucléaires contre des pays non dotés d'armes nucléaires ou contre une d'elles-mêmes. Un tel engagement pourrait trouver son expression dans une déclaration des cinq membres permanents du Conseil de sécurité analogue à la déclaration tripartite sur les garanties de sécurité du Conseil de sécurité adoptée dans la résolution 255 (1968) du 19 juin 1968. Il importe aujourd'hui que la Chine et la France soient associées à cette idée des garanties de sécurité. Il nous semble que l'idée du refus d'utiliser le premier ces armes constitue l'élément essentiel de la réalisation de cet objectif et qu'elle permettra de résoudre de façon satisfaisante la question controversée des garanties de sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires.

116. Un prolongement logique de cette idée de refus d'utiliser la première ces armes nucléaires est offert par la proposition soviétique visant à les interdire et à les éliminer. Cependant, cette proposition ne saurait être considérée indépendamment de l'idée d'un blocage de la production et du déploiement des armes et systèmes stratégiques, offensifs et défensifs. Lors de l'examen de la possibilité d'un blocage, il convient d'attacher une importance particulière à un accord conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique afin de mettre un terme au déploiement des missiles antibalistiques (ABM) et anti-ABM et à la production de leurs vecteurs. L'absence d'un tel blocage ne pourrait que retarder la mise au point d'une arme de dissuasion chinoise valable et, par voie de conséquence, la participation de la Chine à des négociations semblables à celles qui concernent la limitation des armes stratégiques.

117. La proposition soviétique tendant à réduire au minimum le nombre des vecteurs dont disposent les puissances nucléaires au cours du processus du désarmement général et complet⁹ est étroitement liée au blocage et doit absolument être inscrite à l'ordre du jour de la conférence. La proposition Gromyko — c'est le nom donné à cette formule — fixerait le plafond du nombre des vecteurs à un niveau auquel les deux parties seraient assurées de disposer d'une force de dissuasion suffisante. La Chine ayant maintenant fait son entrée sur la scène du désarmement, le chiffre plafond devrait, dans le cadre de la proposition Gromyko, correspondre au nombre minimal de missiles dont la Chine a besoin pour dissuader une attaque nucléaire. C'est là, nous semble-t-il, une condition réaliste à tout dialogue valable avec la République populaire de Chine sur le désarmement général et complet, et notamment le désarmement nucléaire. Ces détails devront être mis au point par les parties intéressées au sein du nouvel organe de négociations.

118. Il est d'autres mesures importantes qui doivent être discutées à la conférence, telles que la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique et dans d'autres régions du

⁹ Ibid., dix-huitième session, Séances plénières, 1208ème séance.

monde et un pacte mutuel de non-agression entre les puissances nucléaires, pacte auquel pourraient souscrire des puissances économiques importantes telles que le Japon et l'Allemagne de l'Ouest.

119. En discutant de la question d'une conférence mondiale du désarmement, l'on ne saurait passer sous silence la proposition qu'a faite récemment le Secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique qui visait à convoquer une conférence des cinq puissances nucléaires. Cette proposition est loin de manquer d'intérêt. A notre avis, le fait que la République populaire de Chine siège maintenant au Conseil de sécurité en tant que membre permanent rend inutile la convocation de cette conférence à l'extérieur des Nations Unies. En tant que membres permanents du Conseil de sécurité, les cinq puissances nucléaires auront certainement toutes les occasions souhaitables de se réunir et de discuter des questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales et, plus particulièrement, des questions relatives au désarmement nucléaire.

120. M. CSATORDAY (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : La délégation hongroise accueille avec faveur la proposition faite par l'Union soviétique de convoquer une conférence mondiale du désarmement, proposition figurant au document A/L.631. Nous attachons une grande importance à cette question et, à tous égards, nous sommes prêts à participer à la préparation d'une telle conférence et à contribuer de notre mieux à sa réussite. Ma délégation estime que l'initiative soviétique représente une mesure nécessaire et opportune.

121. La nécessité de convoquer une conférence mondiale du désarmement trouve son entière confirmation dans l'augmentation constante des dépenses en armements, dans la mise au point d'armes et de systèmes d'armement toujours nouveaux, de plus en plus complexes et destructeurs, ainsi que dans la menace d'une catastrophe nucléaire mondiale. Il est grand temps d'arrêter la course que nous impose l'impérialisme, et qui dilapide en armements une partie considérable des ressources humaines et matérielles, entravant ou ralentissant ainsi le progrès économique et social et l'élévation du niveau de vie. Je voudrais me référer à ce propos au rapport du Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde [A/8469 et Add.1].

122. Au cours du débat général de cette année, le Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Hongrie a souligné :

“On ne sauvera l'humanité d'une nouvelle guerre et du danger d'une guerre thermonucléaire que si l'on s'attaque graduellement à la question du désarmement général et complet.

“Les accords partiels qui ont déjà été conclus ou qui sont en cours de discussion servent tous cet objectif historique. Personne ne saurait faire preuve de naïveté à l'égard de ces objectifs. A ce propos, je voudrais mentionner la proposition de l'Union soviétique demandant la réunion des cinq puissances nucléaires et la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. Ces propositions serviront très certainement à assurer une limitation

de la course aux armements et à garder la question de la réalisation d'un désarmement général et complet à notre ordre du jour. L'humanité est capable d'encourir un désastre, même sans guerre thermonucléaire, tout simplement en poursuivant et en activant la course aux armements.” [1964ème séance, par. 121 et 122.]

123. La proposition soviétique visant à convoquer une conférence mondiale du désarmement n'est pas la première en son genre ni en général ni de la part de l'Union soviétique. Les propositions antérieures n'ont pu être réalisées, pour des raisons diverses, mais surtout à cause de l'opposition des forces mondiales de l'agression et du colonialisme. L'opportunité de la proposition actuelle se trouve rehaussée par la situation politique générale, maintenant plus propice qu'elle ne l'a jamais été à la convocation d'une telle conférence. Je voudrais rappeler certains des facteurs de cette amélioration : l'Accord quadripartite sur Berlin¹⁰, de même que les traités entre l'Union soviétique et la République fédérale d'Allemagne¹¹ et entre la Pologne et la République fédérale d'Allemagne¹², qui, nous l'espérons, seront bientôt ratifiés. Si la proposition des pays socialistes de convoquer une conférence paneuropéenne sur la sécurité et la coopération se trouvait réalisée au plus tôt et avec succès, cela donnerait un élan considérable aux mesures régionales de désarmement en Europe. Ajoutons à cela les pourparlers sur la limitation des armements stratégiques entre l'Union soviétique et les Etats-Unis qui, nous l'espérons, aboutiront bientôt à des résultats, de même que l'intention de réduire les forces armées et les armements en Europe.

124. Nous sommes convaincus que les résultats de la décolonisation et ceux des mouvements de libération nationale, les progrès de la lutte héroïque du peuple du Viet-Nam et l'élimination des conséquences des agressions armées dans diverses parties du monde pourraient contribuer, dans une large mesure, à créer une situation internationale meilleure, plus propice à des mesures efficaces de désarmement. Enfin, et ce n'est pas le moins important, je citerai à ce propos le rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine aux Nations Unies.

125. En conséquence, ma délégation pense qu'on ne saurait mettre en doute l'opportunité d'une conférence mondiale du désarmement. Nous estimons que cette conférence serait digne de la Décennie du désarmement car elle donnerait une nouvelle impulsion aux divers efforts de désarmement, en permettant un examen aussi large que possible des problèmes du désarmement et en se prêtant à l'élaboration de propositions, d'idées, de plans nouveaux ainsi qu'à l'adoption de mesures concertées destinées à les mettre en oeuvre.

126. Ma délégation considère qu'il ne serait ni opportun ni utile de vouloir assurer à cette conférence mondiale — même avec les meilleures intentions — une sorte d'exclusivité en matière de désarmement. A notre avis, cela ne ferait que créer des difficultés et des problèmes nouveaux. La Conférence du Comité du désarmement, à Genève, les négociations sur la limitation des armes stratégiques, tout

¹⁰ Signé à Berlin le 3 septembre 1971.

¹¹ Signé à Moscou le 12 août 1970.

¹² Signé à Varsovie le 7 décembre 1970.

autre organe ou cadre de négociations qui pourrait être créé, ne sont pas incompatibles avec la conférence mondiale du désarmement : les uns et les autres se compléteraient. Cette conférence pourrait grandement favoriser les entretiens sur le désarmement poursuivis dans d'autres instances, existantes ou futures, cependant que les résultats acquis au Comité du désarmement et aux négociations sur la limitation des armes stratégiques permettraient à l'éventuelle conférence mondiale du désarmement de travailler dans de meilleures conditions.

127. De l'avis de la délégation hongroise, la conférence mondiale du désarmement, tout en s'intéressant à l'ensemble des questions touchant le désarmement, devrait s'occuper avant tout de l'interdiction et de l'élimination des armes de destruction massive — et des armes nucléaires au premier chef.

128. C'est pourquoi mon gouvernement a salué et appuyé l'idée d'une rencontre des cinq puissances nucléaires proposée par l'Union soviétique. Il va sans dire que tout progrès dans le domaine du désarmement nucléaire exige la participation de toutes les puissances nucléaires et leur assentiment mutuel. Je voudrais exprimer l'espoir que la grande responsabilité que portent ces Etats quant à la paix du monde et au renforcement de la sécurité internationale permettra, par la suite, de convoquer et de mener à bien une conférence des cinq puissances nucléaires. Pour ce qui est du désarmement nucléaire, il nous paraît extrêmement urgent et important d'élaborer et de conclure un traité international interdisant l'emploi des armes nucléaires. Nous accordons également une urgence et une importance très grandes à l'interdiction, dans les délais les plus rapprochés, des explosions nucléaires souterraines sur la base de moyens de détection et de contrôle nationaux.

129. En outre, nous affirmons que les résultats partiels déjà atteints dans la limitation de la course aux armes nucléaires devraient devenir universels.

130. Pour ce qui est de l'interdiction et de l'élimination des autres armes de destruction massive, ma délégation note avec satisfaction les résultats auxquels est parvenu le Comité du désarmement, à Genève, en ce qui concerne l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et leur destruction, tels qu'exprimés dans le projet de convention soumis à l'Assemblée générale. Il nous paraît indispensable de réaliser dès que possible des progrès concernant également l'interdiction et la destruction des armes chimiques — objectif en vue duquel les représentants de la Hongrie ont travaillé systématiquement depuis le début, tant à l'Assemblée générale qu'au Comité du désarmement.

131. Il nous paraît indispensable et fondamental que tous les Etats du monde participent à la conférence mondiale du désarmement. Les tâches qui nous attendent en matière de désarmement exigent la participation et l'apport de tous les Etats, qu'ils soient Membres des Nations Unies ou non. Je tiens à souligner particulièrement que, parmi les Etats non membres, la République démocratique allemande a réagi favorablement à l'idée d'une conférence mondiale du désarmement, comme l'indique le document A/8452.

132. L'expérience acquise au cours des négociations internationales de désarmement montre que nous sommes en

présence d'un processus historique et non pas d'un acte isolé, en quelque sorte. La tâche qui nous attend est d'une telle ampleur qu'une seule conférence ne saurait en venir à bout. En conséquence, ma délégation donne son appui à la proposition selon laquelle la conférence devrait siéger assez longtemps et tenir une session tous les deux ou trois ans, ou à tout autre intervalle qui paraîtra justifié.

133. Dès le premier paragraphe de son préambule, la Charte proclame la volonté des peuples des Nations Unies de "préserver les générations futures du fléau de la guerre". C'est pour mettre cette volonté en pratique que la Charte définit l'objectif essentiel de l'Organisation comme étant le maintien de la paix et de la sécurité internationales — la prévention des guerres d'agression. L'élaboration et la mise en oeuvre de mesures de désarmement effectives constituent les meilleurs moyens de sauvegarder la paix et de renforcer la sécurité du monde entier, sans limiter le droit de légitime défense individuelle ou collective ni le droit à l'indépendance nationale et à la libre détermination. Cette interdépendance a déjà été soulignée dans la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale que l'Assemblée générale a adoptée l'an dernier [résolution 2734 (XXV)].

134. Répondant à la note envoyée par le Secrétaire général conformément à cette déclaration, mon gouvernement a déclaré, entre autres :

"Le Gouvernement de la République populaire hongroise attache une grande importance à la discussion des problèmes du désarmement et aux efforts déployés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation des Nations Unies, pour les résoudre. Nous avons été heureux d'être invités à la Conférence du Comité du désarmement et d'avoir eu ainsi la possibilité d'utiliser cette importante tribune pour promouvoir la cause du désarmement dans la limite de nos modestes moyens. La délégation hongroise qui participe aux travaux du Comité est animée du désir de contribuer aussi activement que possible à ce que des mesures de désarmement soient élaborées et acceptées." [voir A/8431.]

135. Le Gouvernement de la République populaire hongroise a toujours accordé une attention particulière à l'élaboration et à la mise en oeuvre pratique de mesures de désarmement. Non seulement dans les traités internationaux multilatéraux approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies, mais aussi dans des traités bilatéraux d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle récemment conclus ou renouvelés, mon pays a assumé l'obligation internationale de poursuivre ses efforts en vue de consolider la paix et la sécurité internationales. Le Gouvernement hongrois déploie des efforts incessants pour réduire les tensions internationales, renforcer la paix et la sécurité internationales, faire retirer les forces d'agression des territoires occupés, soutenir les mouvements de libération nationale, éliminer le colonialisme, mettre fin à la course aux armements et réaliser le désarmement général et complet.

136. En conclusion, permettez-moi d'exprimer l'espoir que la grande majorité des Etats appuieront la proposition de convoquer une conférence mondiale du désarmement, qui permettra peut-être de réaliser des progrès plus rapides et plus concrets en matière de désarmement.

137. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Comme bien d'autres petits Etats, nous avons certes beaucoup de chance de ne pas être une puissance nucléaire. Je parle de "chance" parce que cela nous permet d'être aussi objectifs qu'il est humainement possible de l'être du haut de la tribune de l'Assemblée générale, lorsque nous parlons de cette question. Nous savons fort bien que la politique des Etats, grands et petits, repose sur une base économique. Les hommes ont besoin de pain et de travail, sinon ils ne peuvent être politiquement libres. Le développement économique, le progrès social dans le monde n'avanceront que très lentement si la course aux armements se poursuit entre les Etats grands et petits. Deux guerres mondiales ont bien démontré que les armes de type classique suffisent pour infliger des destructions massives, comme nous en avons eu le témoignage à Coventry et à Dresde au cours de la dernière guerre mondiale. Deux petites bombes atomiques ont suffi pour détruire Hiroshima et Nagasaki et pour infliger des souffrances indicibles aux survivants de ces deux villes d'Asie — je dis bien, d'Asie. Ces bombes n'ont pas été lancées sur l'Europe au cours de la dernière guerre mondiale, elles ont été lancées sur deux villes d'Asie. N'oubliez pas que le Japon était un ennemi des puissances occidentales. La sagesse, cependant, l'a emporté, et aucune bombe atomique n'a été utilisée pendant la guerre de Corée. Pourquoi ? Parce que la grande puissance qui avait lancé les deux bombes sur Nagasaki et Hiroshima savait alors que l'Union soviétique possédait des armes nucléaires dans ses propres arsenaux.

138. Ainsi, une nouvelle expression fut créée : la dissuasion par la peur. En d'autres termes, si l'on n'avait pas eu peur, on aurait employé la bombe atomique pendant la guerre de Corée. Mais, comme je l'ai dit, dans ce cas-là, la sagesse l'a emporté.

139. Pour ce qui est de la guerre du Viet-Nam, il semble que par un accord tacite les bombes nucléaires restent dans les arsenaux, bien que les ravages soient immenses et que ce malheureux pays ait reçu, à ce que l'on dit, plus de bombes qu'il n'en est tombé pendant toute la seconde guerre mondiale.

140. Plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis qu'on a proclamé la Charte des Nations Unies pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. J'ai assisté à la signature de la Charte à San Francisco et, je ne sais pour quelle raison, je n'avais pas beaucoup d'espoir. Bon nombre de mes amis m'ont reproché ce pessimisme, disant que la Charte serait une source de paix. Or qu'est-il arrivé ? Nous avons vu bien des conflits sanglants au cours de ce quart de siècle, depuis la signature de la Charte, en plus des guerres de Corée et du Viet-Nam dont je viens de parler. Plus de 200 milliards de dollars — et l'inflation porte maintenant ce chiffre à 220 milliards — sont dépensés chaque année en armements, et la course pour inventer de nouvelles armes diaboliques de destruction massive ne fait que s'accélérer. Il n'est donc pas étonnant que les économies de nombreux pays se trouvent en déficit, simplement parce qu'elles doivent financer cette course dont on ne voit pas la fin.

141. En 1965, on a tenté d'organiser une conférence mondiale du désarmement, mais ces efforts ont échoué. Je me souviens d'avoir personnellement essayé de faire comprendre à mes amis du groupe afro-asiatique qu'une

conférence mondiale du désarmement ne donnerait aucun résultat si la France et la République populaire de Chine restaient à l'écart. De nouveau, on m'a dit que j'étais pessimiste, que ces pays participeraient à la conférence, que la France se laisserait convaincre et que la République populaire de Chine viendrait aussi. Et je me souviens fort bien que la France, à l'époque, n'a manifesté aucun désir de participer à une telle conférence. En revanche, l'une des grandes puissances m'a personnellement assuré que la République populaire de Chine en tant que grande puissance serait invitée à prendre part aux travaux. J'avais des doutes et, personnellement, je n'ai pas du tout milité en faveur de cette conférence. Et les faits m'ont donné raison : en effet, comme je le pensais, ni la France ni la République populaire de Chine n'étaient prêtes à participer à la conférence telle qu'on l'envisageait en 1965, pour une raison très simple : il y avait alors une grande différence du point de vue nucléaire entre la France et la Chine, d'une part, et les autres puissances nucléaires, d'autre part, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'Union soviétique et, je crois, le Royaume-Uni. Je ne sais pas quelle était la puissance du Royaume-Uni. Il avait conclu des accords particuliers avec les Etats-Unis. Vous connaissez les Anglo-Saxons !

142. Ensuite, on nous présenta le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. C'était là avant tout une faible tentative pour empêcher les autres Etats de créer leur propre industrie nucléaire. Les grandes puissances ont donc formé un club. Nous nous sommes abstenus de signer ce traité pour deux raisons : d'abord, parce que nous ne possédons pas d'industrie des armements; les armes dont nous avons besoin, nous les importons; ensuite, parce que nous pensions qu'en signant ce traité nous donnerions notre aval à un monopole constitué par les membres d'un club exclusif, celui des Etats dotés d'armes nucléaires.

143. Mais voilà six années à peu près qu'a été lancée pour la première fois, en 1965, l'idée d'une conférence mondiale du désarmement. Pouvons-nous encore nous permettre d'envisager l'avenir avec pessimisme ? Je crois que si nous restons pessimistes — et, pour ma part, je ne suis pas un optimiste congénital —, nous pourrions aussi bien ne rien faire et laisser passer le temps. Dans 30 ans, le monde explosera. L'homme disparaîtra-t-il de la surface de la Terre parce qu'il ne mérite pas de vivre ? Il faut faire quelque chose. Les vieux, ceux de ma génération, sont en faillite; ils n'ont rien pu faire. Mais les jeunes ont le droit de vivre.

144. Devons-nous suivre les mêmes méthodes que par le passé, nous conformer à des instructions données sans conviction ? Non, nous ne pouvons pas nous le permettre. Nous avons des enfants et les enfants de nos enfants, dont le monde est différent du nôtre. Nous ne pouvons conserver la sémantique de notre génération. Des termes tels que "impérialisme", d'un côté, "démocratie glorieuse", de l'autre, sont vides de sens pour des peuples qui ont le droit de vivre, et qui ont été trompés pendant plus de 25 ans par des mots tels que "justice" ou "équité", tandis qu'à la dérobée les politiciens mettaient au point de nouvelles armes de destruction massive. C'est là une attitude de schizophrène envers ce monde nouveau que nous souhaitons proclamer, que nous pensions avoir proclamé en 1945 dans la Charte de San Francisco.

145. Pour assurer le succès d'une conférence mondiale du désarmement, il faudrait avant tout arrêter les essais

d'armes nucléaires. Tout récemment, la France a eu la sagesse de mettre fin à ses essais de bombes nucléaires ou à l'hydrogène; je ne sais pas de quel genre de bombes il s'agissait, je suis un profane et un homme de paix; j'ai entendu ces mots, mais j'ignore de quelle bombe diabolique il s'agissait. Quoi qu'il en soit, la France a entendu l'appel de nombreux Etats. Malheureusement, le Gouvernement de notre pays hôte a fait exploser une bombe aux îles Aléoutiennes il y a une dizaine de jours seulement. J'avais rédigé à ce sujet un projet de résolution [A/C.1/L.567]. Mais qui est Baroody? Qu'est-ce que l'Arabie saoudite? Et même, qu'est-ce que le Canada? Quels sont ces gens qui ont protesté? Pour procéder par analogie, comme les chevaux qui ont des ocellères, certains ne voient que la route qu'ils veulent suivre; quant à ceux qui sont sur les bas-côtés, ils les négligent et ne les remarquent pas.

146. Nos amis de l'Union soviétique ne nous donnent pas l'assurance qu'ils ne vont pas procéder à des essais souterrains ou sous-marins; nous n'avons aucune garantie à cet effet. Nos amis qui siègent à cette table ne peuvent pas nous donner d'assurance parce que, comme nous tous, ils reçoivent des instructions de leur capitale.

147. Et quelle assurance avons-nous, de la part de nos frères d'Asie qui sont aujourd'hui parmi nous, venus de la République populaire de Chine, que leur gouvernement ne procédera pas à de nouveaux essais?

148. Hier, à des amis qui m'interrogeaient, j'ai dit que nous n'avions aucune assurance. Je ne critique personne; ils sont dans une situation difficile. Sur le plan nucléaire, ce pays veut se placer sur le même pied que les autres puissances nucléaires. Mais laissez-moi vous dire que la recherche de cette égalité est aussi illusoire qu'un mirage dans le désert, parce que les armes nucléaires et armes analogues de destruction massive sont conçues dans le plus grand secret. Comment pourrions-nous réaliser l'égalité si nous étions une puissance nucléaire et qui peut juger de cette égalité, puisque tout se fait dans le secret?

149. Nous nous trouvons dans un cercle vicieux; faut-il donc convoquer une conférence mondiale du désarmement? J'affirme qu'il est grand temps de le faire maintenant que la France a agi avec sagesse, que nos frères de Chine siègent parmi nous — la Chine se trouve être une puissance nucléaire —, maintenant que l'Union soviétique affirme que nous devons convoquer la conférence au plus tôt. Et je suis certain que nos collègues du pays hôte, les Etats-Unis d'Amérique, se prononceront en faveur de cette idée. Pourquoi pas? Par crainte d'un échec? Mais d'une manière ou d'une autre l'échec nous guette. Pourquoi donc ne pas essayer? Quel autre choix avons-nous? Une course aveugle, une course de taupes sous la terre? Car la difficulté est que lorsque l'on se livre à une course dans un tunnel, une taupe ne voit pas l'autre. Il s'agit de taupes nucléaires. Ne vous jugez pas insultés; c'est une image. Je souhaite parfois que nous soyons des taupes, guidés par l'instinct de conservation.

150. J'ai cependant une suggestion à faire à nos amis de l'Union soviétique. Il ne s'agit pas encore d'un amendement; je ne veux pas précipiter les choses si tôt. Cet amendement, je pourrais certes le rédiger, mais je veux d'abord y réfléchir très soigneusement. Il s'agit d'une simple

suggestion. Je pense, pour ma part, que le succès d'une conférence mondiale sur le désarmement serait mieux assuré si, dans l'intervalle qui nous sépare de la date fixée pour la conférence, les puissances nucléaires se mettaient d'accord sur un terrain d'entente, un dénominateur commun, qui ne devrait pas comporter de difficultés du point de vue de leur défense nationale: elles devraient voir s'il ne serait pas possible — disons, dans les six mois — de mettre un terme à tous les essais d'armes nucléaires. Comme le projet de résolution dont j'ai parlé a été déposé, j'aimerais vous en lire un extrait du haut de cette tribune afin de rafraîchir la mémoire de ceux que je crois être en mesure de faire connaître à leurs gouvernements les sentiments des petits pays à l'égard des essais nucléaires.

151. Les deuxième et troisième alinéas du projet de résolution se lisent comme suit:

“Considérant que l'Organisation des Nations Unies se préoccupe depuis quelques années de trouver les moyens d'atténuer la pollution de l'atmosphère terrestre,

“Notant que les physiciens ont été unanimes à conclure que les retombées des explosions nucléaires sont néfastes pour la vie humaine et animale et que ces retombées peuvent empoisonner l'atmosphère terrestre pendant de nombreuses décennies”.

Certains nous disent qu'ils ont une bombe propre. Imaginons que d'autres, n'arrivant pas à fabriquer une bombe propre, aient une bombe sale. Que pourrions-nous faire? Pouvez-vous nous garantir que toutes vos bombes nucléaires sont propres? Nul ne peut garantir cela. Supposons que l'une des puissances nucléaires garantisse que ses bombes nucléaires sont propres; les autres puissances nucléaires peuvent-elles nous en dire autant? Nous n'avons aucune assurance à cet égard.

152. Le cinquième alinéa se lit:

“Reconnaissant qu'il existe déjà dans les arsenaux de certaines puissances suffisamment d'armes nucléaires et d'autres armes mortelles pour décimer la population du globe et peut-être pour rendre la planète inhabitable”.

153. Et maintenant le dispositif, qui contient deux paragraphes fort simples. Voici le paragraphe 1:

“Fait appel” — nous ne disons pas “demande instamment”; nous, petites puissances, nous ne pouvons demander instamment aux puissances nucléaires — “aux puissances dotées d'armes nucléaires pour qu'elles s'abstiennent de réaliser de nouvelles explosions nucléaires, que ce soit sous terre ou dans l'atmosphère” — et, ajouterai-je, sous l'eau.

154. Les peuples du monde commencent à perdre confiance en nous. Ici, nous nous disputons, nous nous querellons, nous nous lançons mutuellement des insultes et toutes sortes d'épithètes. J'ai connu la période de la guerre froide aux Nations Unies. Puis, nous avons pensé qu'il y avait une détente, mais soudain les insultes ont recommencé. Quel a été le résultat? L'empoisonnement, non de l'atmosphère, mais de nos coeurs et de nos esprits, ce qui nous a incités à répliquer en ayant recours à des épithètes

du même genre. Voilà ce que nous avons fait pendant près de 25 années, et cela ne nous a menés nulle part. Les peuples du monde, et surtout les jeunes, sont las de nous; nous jouons ici un rôle, prenant des attitudes de diplomates, recevant des instructions de nos gouvernements et lisant ces instructions comme une leçon, avec dignité. Mais quelle dignité? Soyons francs entre nous. L'humanité souffre; et qu'avons-nous fait pour soulager ses nombreux maux? Ici, nous ne faisons qu'échapper des invectives.

155. Le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution se lit :

“Assure les peuples du monde” — je dis bien les peuples et non les gouvernements. Nous sommes les gouvernements, mais la Charte parle des “peuples du monde”, et non des gouvernements du monde.

Je dois rappeler ici à nos collègues que nous sommes les serviteurs du peuple, et si nous ne sommes pas cela, nous ne méritons pas d'être investis d'autorité. Un proverbe arabe dit : “Le chef d'un peuple en est le serviteur, et s'il cesse de l'être le peuple se rebelle et le remplace par un autre serviteur.” C'est un grand honneur que d'être le serviteur d'un peuple. Je n'emploie pas ce terme dans le sens de servilité. Il n'y a pas d'occupation plus noble que d'être le serviteur de son propre peuple ou celui de tous. Le paragraphe 2 du dispositif se lit donc comme suit :

“Assure les peuples du monde que l'Organisation des Nations Unies continuera d'élever la voix contre les explosions nucléaires” — ou les essais — “de toute sorte, et presse les puissances dotées d'armes nucléaires de ne pas mettre en place d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive”.

Telle est la condition préalable qui devrait être remplie dans l'intervalle qui précédera la conférence, afin que l'on puisse constater si les puissances nucléaires sont sincères ou si elles ne font que se tromper elles-mêmes et nous tromper par des mots vides de sens.

156. La deuxième condition préalable a trait aux incidences financières. Je crois très sincèrement que la conférence mondiale du désarmement devrait être exclusivement défrayée par les puissances nucléaires et par les contributions volontaires des puissances non dotées d'armes nucléaires. Je parle à bon escient parce que notre budget est en mauvaise posture. Nous n'avons pas d'argent. Je ne pense pas que nous obtiendrons d'autres fonds. Qui va payer les 32 millions de dollars de la République de Chine? Je ne sais si quelqu'un va les payer. Nous avons besoin de cet argent. Qu'on le verse donc au budget. Nous devons féliciter la France pour sa contribution volontaire. Quant à vous, dont les pays sont prospères, montrez-nous ce que vous pouvez verser. L'Organisation n'a pas de quoi rétribuer ses fonctionnaires. Comment voulez-vous que nous tenions une conférence mondiale? Nos finances seront-elles plus saines en 1973? Je ne le pense pas. J'ai lu le projet de résolution soviétique concernant les salaires et les ressources financières présenté à la Cinquième Commission [voir A/8531/Add.1, par. 27]. C'était un texte très rigide; j'ai essayé de l'assouplir pour faciliter les choses. Les Etats-Unis avaient aussi un projet de résolution auxquels ils tenaient [ibid.,

par. 25], et vers quel but tendait-il? Il n'était précis qu'à l'égard de certains postes que les Etats-Unis voudraient voir maintenir. C'est aller d'un extrême à l'autre et nous ne pouvons pas nous le permettre. Nous devons mettre de l'ordre dans notre organisation avant toute chose. Qui paiera donc les frais de la conférence mondiale du désarmement? Vous, les grandes puissances qui dépensez chaque année la plus large part des 200 milliards de dollars qui passent en armements, vous pourriez bien consacrer 1 ou 2 millions à cette conférence? Quant aux petits pays, veut-on qu'ils soient des figurants? Comment pourraient-ils participer? Ils n'ont aucune puissance, aucune industrie nucléaire. Participer de quelle manière? Par des paroles? Nous voulons des actes. Nous ne pouvons nous contenter de plus de paroles. Si nous continuons ainsi à agiter nos langues, les peuples du monde nous en tiendront responsables. Ils pourront se rebeller contre nous tous et dire que nous ne valons rien et que nous n'avons plus le droit d'exercer une autorité quelconque.

157. Il y a une troisième condition préalable à cette conférence, l'élaboration d'un mandat. La politique doit être laissée de côté. Il ne devrait pas y avoir de “client” de l'une ou l'autre des puissances nucléaires dont celles-ci se serviraient lorsqu'elles voudraient acquérir quelque avantage, en lui faisant dire que le colonialisme existe toujours. Bien sûr, le colonialisme existe, mais il y a aussi le néo-colonialisme, il y a la discrimination raciale. Cela jetterait la confusion dans les problèmes, et nous, les petites puissances, serions là à essayer de faire entendre nos petites voix, pendant que les grandes puissances riraient sous cape.

158. Dans le mandat de la conférence, il conviendrait de stipuler que celle-ci ne devra pas servir de tribune pour la propagande des Etats, grands ou petits. La conférence devrait avoir un caractère technique — si je peux employer ce terme —, et la politique des Etats ne devrait pas intervenir pour servir leurs intérêts nationaux étroits. Telle est la troisième condition préalable pour la conférence proposée dans le texte de l'Union soviétique, qui mérite d'être examiné et pesé avec le soin le plus attentif.

159. Lorsque j'aurai lu les déclarations que mes collègues ont déjà faites et celles qu'ils feront par la suite, et selon ce qui a été dit ou ce qui le sera, je jugerai peut-être utile d'introduire certains amendements ou certaines suggestions; mais pas au stade actuel.

160. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant des Etats-Unis, qui souhaite exercer son droit de réponse.

161. M. PHILLIPS (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: J'ai demandé à exercer très rapidement un droit de réponse pour relever certaines observations faites cet après-midi par le représentant de la Bulgarie qui déforme grossièrement et présente sous un jour absolument faux la politique de mon gouvernement concernant cette importante question du désarmement.

162. Ma délégation est tout à fait d'accord avec le représentant de la Bulgarie pour penser que l'objectivité et la vérité devraient marquer tous les discours entendus ici. Mais à juger par son exemple, il existe toujours un vaste

fossé entre cet idéal et la réalité du jour. Je ne répondrai pas en détail aux déformations des faits auxquelles s'est livré le représentant de la Bulgarie parlant de mon gouvernement; elles ne méritent pas d'être retenues davantage et, bien entendu, je rejette catégoriquement tout cela. J'espère que nous pourrons continuer ces discussions sans qu'il y ait de nouvelles tentatives assez primitives et unilatérales de reconnaître qui est prétendument coupable de la course aux armements.

163. Il me suffira de rappeler les activités déjà si bien connues de mon gouvernement, qui, depuis des années, s'efforce de réduire la lourde charge que lui imposent les armements. Nous avons persévéré, nous continuerons de persévérer sur la voie difficile mais indispensable des négociations, car elle constitue la seule voie qui puisse nous mener au désarmement mondial.

La séance est levée à 18 h 15.